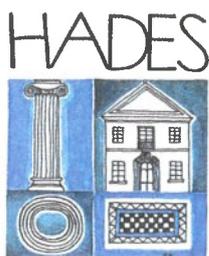


- SÉRIE MÉDIÉVALE, MODERNE ET CONTEMPORAINE -



**RAPPORT D'ÉTUDE
ARCHÉOLOGIQUE DU BÂTI**

Septembre 2003 - Avril 2004

BUREAU D'INVESTIGATIONS ARCHÉOLOGIQUES

INNOPOLIS, Voie 2, BP 438, 31314 LABEGE Cedex
TEL : 05 61 00 49 85 SARL AU CAPITAL DE 50 000 F

LE CHÂTEAU ÉPISCOPAL DE CAPESTANG
Commune de CAPESTANG (Hérault)

par

AGNÈS MARIN

VOLUME II : ANNEXES



Direction Régionale des Affaires Culturelles de Languedoc-Roussillon
Conservation Régionale des Monuments Historiques

SOMMAIRE

ANNEXE 1 : Sources et bibliographie	p. 2
ANNEXE 2 : Inventaire Rocque. Répertoire des mentions du château et de l'enceinte de Capestang	p. 15
ANNEXE 3 : Visites archiépiscopales de 1753 et 1763	p. 27
ANNEXE 4 : Dossier de classement des Monuments historiques	p. 35
ANNEXE 5 : Liste des relevés conservés au centre de recherche des monuments historiques	p. 46
ANNEXE 6 : Rapport d'étude dendrochronologique	p. 60
ANNEXE 7 : Sondages archéologiques réalisés par M. Denat	p. 82

- ANNEXE 1 -

Sources et bibliographie

1 - SOURCES

Archives départementales de l'Hérault. Montpellier

Série G :

G 294 : chapitre de St.-Paul : biens à Capestang

G 3837 : Union de la chapelle St.-Etienne de Capestang (1686), Visite pastorale (1699)

Série L :

L 4883 : Biens Nationaux

Série 2O :

2O 52/12 : projet de nouvelle mairie (1847-1938)

2O 52/13 : Immeuble « Le château » (1937)

Série Q :

Q 218 : acte de vente du château en 1791

Série 1Fi :

1Fi 39-45

1Fi49

1Fi 266

1Fi 1257

Archives Départementales de l'Aude. Carcassonne

Série C :

C 1280. Droits et revenus seigneuriaux de l'archevêché de Narbonne, 1685-1789.

C 2144. Affaires des communautés. Capestang, 1622-1766.

C 2303. Communauté de Capestang. Plan de tènement du terroir de la communauté de Capestang, XVIIIe s.

Compoix :

73 C 566 : 1573

73 C 567. XVIIe siècle

73 C 568. 1658

73 C 569. 1677

73 C 570.1760

73 C 571. XVIIIe siècle.

Série G :

G 391. 1753-1754, fol 145v°-147v° : procès verbal de visites pastorales

Bibliothèque municipale de Narbonne

Ms 10. Etat du diocèse de Narbonne. Scibebat J. Thouzet, XVIIIe s., 252 feuillets

Ms 310. Dénombrement de l'archevêché de Narbonne, 1690. Copie XIXe s., 232 p.

Ms 314. Antoine ROCQUE. *Inventaire des actes et documents de l'archevêché de Narbonne*, 1639. XVIIe siècle, papier, 7 volumes. Document enregistré sur informatique : 600 notices concernant Capestang, soit plus de 100 pages.

Ms 319. *Inventaire général historique et raisonné de tous les actes anciens et moderne concernant les biens, droits, facultés... du chapitre Saint-Just et Pasteur*. Fait et achevé le 1^{er} jour de juillet de l'année 1680 par M. J. Claude DUCAROUGE, XVIIe s., parchemin, 529 feuillets, 2 tomes.

Sources imprimées :

AUBERT de La FAIGE G.-E., *Le testament de Gilles Aycelin Montaigu : archevêque de Narbonne puis de Rouen, chancelier de Philippe le Bel*, Riom, 1898.

DEVIC C. (Dom), VAISSETTE J. (Dom), *Histoire générale du Languedoc*, 4 vol., 14 t., Toulouse, 1876-1892.

DOVETTO J., *Cartulaire des Trencavel*, Carcassonne, 1997.

LAURENT P., *Livre vert de l'archevêché de Narbonne*, Paris, Picard, 1886.

ROUQUETTE J., *Le Livre noir, cartulaire de Béziers*, Béziers, 1918.

2 - BIBLIOGRAPHIE

2 -1 Capestang

Généralités :

- ADGE M., « Le plafond du château de Capestang (XVe siècle) », *Etudes sur Pézénas et sa région*, 1977, n° 2, p. 11-16.
- AMELIN J.-M., *Atlas de vues pittoresques du département de l'Hérault pouvant servir de complément au guide du voyageur*, 1905, Bibliothèque municipale de Montpellier.
- BAUDET M., *Microtoponymie ou l'histoire d'un terroir : l'exemple du finage de Capestang (Hérault)*, Mémoire de maîtrise d'Histoire, sous la dir. de M. Bourin, Paris, 1996.
- BEA A., CLARINVAL S., *Inventaire du patrimoine de la commune de Capestang (Hérault), le château des archevêques*, Service de l'Inventaire de la D.R.A.C., Languedoc-Roussillon, novembre 2003, p. 142-157.
- BONNET E., *Antiquités et monuments du département de l'Hérault* (extrait de la Géographie générale du département de l'Hérault), Montpellier, Ricard Frères, 1905, p. 727.
- BOURRIN M., ADGE M., ROUQUETTE Y., NAYRAL B., *L'imagier et les poètes*, Portet-sur-Garonne, 1991.
- DUHAMEL-AMADO C., *La famille aristocratique languedocienne. Parenté et patrimoine dans les vicomtés de Béziers et d'Agde (900-1170)*, t. II, Portraits de famille, thèse sous la dir. de G. Duby, Paris IV-Sorbonne, 1994, p. 481-486.
- DENAT M., *Le château de Capestang en Bas-Languedoc*, maîtrise d'histoire de l'art, Université Paul Valéry, Montpellier III, 2003, 2 vol.
- DERRUAU M., « Un village tombeau dans le Languedoc : Capestang (Hérault) », *Revue de géographie alpine*, t. 41, n° 1, Institut de géographie alpine, Grenoble, 1953.
- ENLART C., *Manuel d'archéologie française*, t. I, 2° partie, Architecture civile, Paris, 1929, p. 169.
- GIRY J. (Abbé), « La salle haute du château de Capestang », *Les amis de Nissan*, n° 17-18, 1956, p. 25-27.
- GROS M.-H., *Au cœur de Capestang. Analyse du bâti et propositions*, rapport de stage, Montpellier, 1993.
- GROS M.-H., « Plus de mille ans d'histoire », *Escopinha*, n° 31, 1993, p. 2-10.
- HAMLIN F.-R., *Les noms de lieux du département de l'Hérault. Nouveau dictionnaire topographique et étymologique*, Montpellier, 1983, p. 79.

MESQUI J., *Châteaux et enceintes de la France médiévale, de la défense à la résidence*, t. II, Paris, 1993, p. 71-72.

NOGUIER L., « Capestang », *Bulletin de la Société archéologique de Béziers*, 2^e série, t. VIII, 1876, p. 393-397 et pl. II.

PEROUSE-de-MONCLOS (dir), *Guide du Patrimoine, Languedoc-Roussillon*, Caisse Nationale des Monuments Historiques et des Sites, Paris, 1996, notice de J. PEYRON, p. 180-182.

PIGOT B., « Notes pour servir à l'histoire de Capestang », *Bulletin de la société archéologique de Béziers*, t. XV, 2^e série, 1891, p. 146.

REY R., « Capestang », *Congrès archéologique*, session CVIII, 1950, p. 302.

SABARTHES Abbé, « Le dernier Livre Vert de l'archevêque de Narbonne », *Bulletin de la Commission Archéologique de Narbonne*, 1895, 1^{er} semestre, p. 460-461.

SEGONDY J., *Châteaux de l'Hérault*, 1964, t. II.

THOMAS E., « Capestang », *Dictionnaire topographique de l'Hérault*, p. 33.

VIALES E., *Histoire de Capestang (Hérault)*, s.l., 1878.

Documents iconographiques concernant le château :

Bibliothèque Municipale de Montpellier, Amelin J.-M., *Vues de l'Hérault*, vol. IX :

N° 94 : Capestang, intérieur du château, 1823, crayon, esquisse, 32 x 24

N° 95 : Capestang, 1823, ancien château, crayon, esquisse, 32 x 24.

Bibliothèque Nationale, Paris : Façade sud par H. Revoil, 1865 (Va 34- t. I).

Peintures murales :

Bibliothèque Nationale, Paris : Va 34- t. I : peintures du château de Capestang, planches originales aquarellées, dessinées par H. Revoil : 4 planches de peinture, 1 planche détail de la pierre, 1 planche plan du château, 16 planches peintures, 1865.

Centre de Recherche des Monuments Historiques, Paris (anciennement au Musée National des Monuments français), cotes N 7430, 10 415, 10 421 (10 417 manque) : relevés de L. Fouchère et Revoil, peintures murales, 1875.

DESCHAMPS P., THIBOUT M., *La peinture murale en France au début de l'époque gothique*, Paris, 1963, p. 218.

Ecole Nationale Supérieure des Beaux Arts, Paris, cotes G. 301/681/23, fol. 1, fig. 1-9, fol. 2-3, relevés de Gélis-Didot et Laffilée, vers 1890.

GELIS-DIDOT et LAFILLEE H., *La peinture décorative en France du XI^e au XV^e siècle*, Paris, 1889, notice et planche n° 51.

MERINDOL C., *La maison des chevaliers de Pont-Saint-Esprit*, t. 2, Les décors peints, corpus des décors monumentaux peints et armoriés du Moyen Âge en France, Pont-Saint-Esprit, 2000, p. 216.

MESURET R., « Le décor peint des menuiseries du Languedoc du XIII^e au XVI^e siècle », Bulletin de la Société historique de l'Art français, 1965, p. 9-10.

MESURET R., Les peintures murales du Sud-Ouest de la France du XI^e au XVI^e siècle, Paris, 1967, n° 185, p. 66.

Musée Paul Dupuy, cote MPD 56-57-1 : lithographie de Spiegel : (reproduction des relevés de Gélis-Didot et Laffillée, document perdu)

PERRAULT-DABOT, Archives de la Commission des Monuments Historiques, catalogue des relevés, dessins et aquarelles, Paris, 1899, pl. 4.

REVOIL H., « Rapport sur une peinture du château de Capestang (Hérault) », Revue des Sociétés Savantes des Départements, 3^e série, t. IV, 1864, p. 374-376.

VAN MARLE R., Iconographie de l'art profane au Moyen Âge et à la Renaissance et la décoration des demeures, La Haye, 1931, rééd., New-York, 1971, p. 472.

Plafond peint :

ADGE M., « Le plafond du château de Capestang (XV^e siècle) », *Etudes sur Pézenas et sa région*, 1977, n° 2, p. 11-16.

ADGE M., "Dans l'Hérault : le château de Capestang et son plafond", *Sites et Monuments*, 1979, p. 24-28.

Bibliothèque Nationale, Paris : Va 34- t. I : peintures du château de Capestang, planches originales aquarellées, dessinées par H. Revoil : 4 planches de peinture, 1865.

Centre de Recherche des Monuments Historiques, Paris (anciennement au Musée National des Monuments français), cotes N 7429, 10 412 à 10 414, 10 416, 10418 à 10 420 (10 417 manque) : relevés de L. Fouchère et Revoil, peintures murales, 1875.

CLARINVAL S., *Le plafond peint du château de Capestang en Languedoc*, Mémoire de maîtrise d'Histoire de l'Art, Montpellier III, Université de Montpellier, sous la dir. de F. Robin, 2001.

Ecole Nationale Supérieure des Beaux Arts, Paris, cotes G. 301/681/23, fol. 1, fig. 1-9, fol. 2-3, relevés de Gélis-Didot et Laffillée, vers 1890.

GELIS-DIDOT P., LAFFILLEE H., *La peinture décorative en France du XI^e au XVI^e siècle*, Paris, 2^e ed. 1889, notice et planche n° 51.

FRONTON-WESSEL M.-L., *Plafonds et charpentes ornées en Bas-Languedoc (diocèse de Narbonne et Carcassonne)*, thèse nouveau régime sous la dir. De M. Pradalier-Schlumberger, Université Toulouse le Mirail, 2000, p. 273-294.

MERINDOL C. de, « Recueils d'armoiries et décors monumentaux peints armoriés à la fin de l'époque médiévale », *Cahiers du Léopard d'Or*, vol. 8, 1998, p. 231-331 (Capestang : p. 321).

MERINDOL C., *La maison des chevaliers de Pont-Saint-Espirit*, t. 2, Les décors peints, corpus des décors monumentaux peints et armoriés du Moyen Âge en France, Pont-Saint-Espirit, 2000, p. 217-221.

PERRAULT-DADOT A., *Archives de la commission des Monuments Historiques*, catalogue des relevés, dessins et aquarelles, Paris, 1899, p. 146.

REVOIL H., « Rapport sur une peinture du château de Capestang (Hérault) », *Revue des Sociétés Savantes des Départements*, 3^e série, t. IV, 1864, p. 374-376.

WESSEL M.-L., « Le plafond peint du château de Capestang », *Les arts picturaux en France méridionale et en Catalogne du XIIIe au XVe siècle*, Actes du 4^e colloque d'histoire de l'art méridional au Moyen Âge, Narbonne, Palais des Archevêques, 2-3 décembre 1994, Narbonne, 2003, p. 45-51.

2 - 2 Bibliographie générale

Histoire du Languedoc, généralités :

AMADO C., « Le groupe aristocratique du Narbonnais dans ses relations avec le Razès, le Biterrois et le Minervois au XI^e siècle », *Narbonne, archéologie et histoire*, t. II, « Narbonne médiévale », Montpellier, 1973, p. 37-47.

AMARDEL G., « Le monnayage des archevêques de Narbonne », *Bulletin de la commission archéologique de Narbonne*, t. 14, 1916-1918, p. 242-267.

BAUDREU D., « Les enclos ecclésiastiques dans les anciens diocèses de Carcassonne et Narbonne : la pluralité des formes », *Morphogenèse du village médiéval IX^e-XII^e siècle*, Actes de la table ronde de Montpellier, 22-23 février 1993, p. 189-203.

BAUDREU D., CAZES J.-P., « Les enclos ecclésiastiques dans le bassin de l'Aude », *L'environnement des églises et la topographie religieuse des campagnes médiévales*, sous la dir. de M. Fixot et E. Zadora-Rio, Actes du III^e congrès international d'archéologie médiévale, Aix-en-Provence, sept. 1898, D.A.F. n° 46, Gap, 1994, p. 80-97.

BERGASSE J.-D., « Les possessions du chapitre Saint-Just et Sait-Pasteur de Narbonne dans le diocèse de Béziers », *Narbonne, archéologie et histoire*, T. II, « Narbonne au Moyen Âge », XLVe Congrès organisé par la Fédération historique du Languedoc méditerranéen et du Roussillon, Montpellier, 1973, p. 199-207.

BOURIN M., « Hagiotopeponyme et concentration de l'habitat : l'exemple des plaines de l'Orb et de l'Hérault », *Annales du Midi*, t. 102, n° 189-190, 1990, p. 35-41.

CAILLE J., « Origine et développement de la seigneurie temporelle de l'archevêque dans la ville et le territoire de Narbonne (IX^e-XII^e siècles) », *Narbonne, archéologie et histoire*, T. II, « Narbonne au Moyen Âge », XLVe Congrès organisé par la Fédération historique du Languedoc méditerranéen et du Roussillon, Montpellier, 1973, p. 9-36.

CAILLE J., « L'élan urbain en Languedoc du XI^e au XIV^e siècle : l'exemple de Narbonne et Montpellier », *Archéologie du Midi médiéval*, t. 13, 1995, p. 79-90.

CASSANELLI R. (dir.), *La Méditerranée des Croisades*, Barcelone, 2000, p. 63-82.

- CAYLA P., « Le commerce du sel sur les étangs du Languedoc, IXe-XIIIe siècle », *Bulletin de la Commission archéologique de Narbonne*, t. 25, 1959-1960, p. 81-86.
- CHELINI J., « Notes sur l'église de Narbonne au XIe siècle », *Narbonne, archéologie et histoire*, T. II, « Narbonne au Moyen Âge », XLVe Congrès organisé par la Fédération historique du Languedoc méditerranéen et du Roussillon, Montpellier, 1973, p. 101-104.
- DEVIC C. (Dom), VAISSETTE J. (Dom), *Histoire générale du Languedoc*, 4 vol., 14 t., Toulouse, 1876-1892.
- DUHAMEL-AMADO C., « Les pouvoirs et les parents autour de Béziers (980-1100) », *Annales du Midi*, t. 102, n° 189-190, 1990, p. 309-317.
- DUHAMEL-AMADO C., *La famille aristocratique languedocienne. Parenté et patrimoine dans les vicomtés de Béziers et d'Agde (900-1170)*, Thèse de doctorat d'Etat, Université de Paris IV, Paris-Sorbonne, 1994.
- FOREVILLE R., « Arnaud Amalric, archevêque de Narbonne (1196-1225) », *Narbonne, archéologie et histoire*, t. II, Montpellier, 1973.
- GRIFFE E., *Les pays d'Aude dans l'Antiquité et le Moyen Âge*, Carcassonne, Gabelle, 1974.
- GUILLEMMAIN B., « Pierre de la Jugie, archevêque de Narbonne (1347-1375) », *Narbonne, archéologie et histoire*, T. II, « Narbonne au Moyen Âge », XLVe Congrès organisé par la Fédération historique du Languedoc méditerranéen et du Roussillon, Montpellier, 1973, p. 163-168.
- MAGNOU-NORTIER E., « La crise de l'Eglise Narbonnaise au XIe siècle », *Narbonne, archéologie et histoire*, T. II, « Narbonne au Moyen Âge », XLVe Congrès organisé par la Fédération historique du Languedoc méditerranéen et du Roussillon, Montpellier, 1973, p. 115-119.
- VERNET A., « La bibliothèque de la cathédrale de Narbonne au Moyen Âge », *Narbonne, archéologie et histoire*, T. II, « Narbonne au Moyen Âge », XLVe Congrès organisé par la Fédération historique du Languedoc méditerranéen et du Roussillon, Montpellier, 1973, p. 170-177.
- VIDAL H., « Les origines de la primatie narbonnaise (XIe-XIIIe siècle) », *Narbonne, archéologie et histoire*, T. II, « Narbonne au Moyen Âge », XLVe Congrès organisé par la Fédération historique du Languedoc méditerranéen et du Roussillon, Montpellier, 1973, p. 121-126.
- WOLFF P., *Histoire du Languedoc*, Toulouse, 1988.

Architecture médiévale dans le Sud de la France :

- ALQUOT H., *Avignon, les palais gothiques aux XIVe et XVe siècles*, Marguerites, 1993.
- BIGET J.-L., « L'architecture gothique du midi toulousain », *Revue du Tarn*, 1979, p. 504-544.
- BONIFAS B., « Maisons des XVe-XVIe siècles à Béziers (Hérault) », *Archéologie du Midi Médiéval*, T. VII, 1989, p. 107-124.

CARBONNEL-LAMOTHE Y., « Recherches sur les constructions du Palais neuf des archevêques de Narbonne », *Narbonne, archéologie et histoire*, T. II, « Narbonne au Moyen Âge », XLVe Congrès organisé par la Fédération historique du Languedoc méditerranéen et du Roussillon, Montpellier, 1973, p. 217-235.

Canton d'Aigues-Mortes. Inventaire Général des Monuments et richesses artistiques de la France, Paris, 1973, 2 t.

Congrès Archéologique de France, Languedoc, S.F.A., Montpellier, 1950

DURLIAT M., « La signification de la cathédrale de Narbonne et sa place dans l'architecture gothique », *Narbonne, archéologie et histoire*, 2 : *Narbonne au Moyen Âge*, Fédération historique du Languedoc méditerranéen et du Roussillon, Montpellier, 1983, p. 209-216.

DURLIAT M., « L'architecture gothique méridionale au XIIIe siècle », *Ecole antique de Nîmes*, VIII-IX, 1973-1974, p. 63-132.

DURLIAT M., « L'art dans les pays de l'Aude », *Congrès archéologique de France. Pays de l'Aude*, 131e session, 1973, p. 9-29.

DURLIAT M., « L'ancienne cathédrale Saint-Nazaire de Carcassonne », *Congrès archéologique de France. Pays de l'Aude*, 131e session, 1973, p. 548-572.

ESQUIEU Y., PESEZ J. (Dir.), *Cent maisons médiévales en France (du XIe au milieu du XIVe siècle). Un corpus et une esquisse*, C.N.R.S., Paris, 1998.

ESQUIEU Y., « Palais et maisons d'habitation en milieu avignonnais au temps du pontificat », *Monuments Historiques*, n° 170, 1990, p. 37-39.

ESQUIEU Y., PRADALIER H., « Les palais épiscopaux dans la France méridionale », *Palais royaux et princiers au Moyen Âge*, Actes du colloque international tenu du 6 au 8 octobre 1994 au Mans, Le Mans, 1996, p. 77-89.

FABRIE M.-L., *Recherches sur l'évolution des consoles sculptées dans le Languedoc oriental et la basse vallée du Rhône, 1250-1450*, thèse de 3^e cycle, Montpellier, 1982.

FLICHE A., « Aigues-Mortes », *Congrès archéologique de France, Languedoc*, S.F.A., Montpellier, 1950, p. 90-103.

FREIGANG C., « Jean Deschamps et le Midi », *Bulletin monumental*, 1991, 149-III, p. 265-298.

GARDELLES J., « Les palais dans l'Europe occidentale chrétienne du Xe au XIIIe siècle », *Cahiers de Civilisation Médiévale*, 1976, 2, p. 115-134.

GARDELLES J., « Les chapelles castrales en France, essai de synthèse », *L'Eglise et le Château, X^e-XVIII^e siècle*, Les Cahiers de Commarque, sous la dir. de A. Chastel, Bordeaux, 1988, p. 132-148.

GARRIGOU-GRANCHAMP P., « Avant-propos », *La demeure urbaine patricienne et aristocratique (XI^e-XIV^e s.)*, *Bulletin Monumental*, 160-I, 2002, p. 7-9.

GARRIGOU-GRANCHAMP P., « Les résidences patriciennes dans le Sud-Ouest de la France du XIIIe au XIVe siècle », *The Seigneurial Residence in Western Europe, AD c 800-1600*, Oxford, 2002, p. 63-87.

GIRARD A., « Les constructions pontificales et l'architecture religieuse du Languedoc Rhodanien », *Cahiers de Fanjeaux*, 26, *La papauté d'Avignon et le Languedoc*, 1991, p. 367-384.

- GIRARD A., *L'aventure gothique entre Pont-Saint-Esprit et Avignon du XIIIe au Xve siècle*, Aix-en-Provence, 1996.
- GIRARD A., « La maison des chevaliers de Pont-Saint-Esprit (Gard) », *La ville au Moyen Âge*, t. I, Villes et espaces, C.T.H.S., 1998.
- GIRARD A., *La maison des Chevaliers de Pont-Saint-Esprit*, T. 1, Nîmes, 2001.
- *HELIOT P., « Les résidences princières bâties en France du Xe au XIIe siècle », *Le Moyen Âge, Revue d'Histoire et de Philologie*, t. LXI, 4^e série, 1955, p. 27-61 et 291-317.
- HELIOT P., « Nouvelles remarques sur les palais épiscopaux et princiers à l'époque romane en France », *Francia*, t. 4, 1976, p. 193-212.
- *JOURNOT F., « Les châteaux médiévaux du haut bassin de l'Orb », *Bulletin monumental*, 1984, p. 375-396.
- LABLAUDE P., « Saint-Nazaire de Béziers », *Congrès archéologique de France, Languedoc*, S.F.A., Montpellier, 1950, p. 323-338.
- NARBONNE L., *La cathédrale Saint-Just de Narbonne*, Narbonne, 1901.
- MESQUI J., *Châteaux et enceintes de la France médiévale. De la défense à la résidence*. T. I : Les organes de la défense, T. II, La résidence et les éléments d'architecture, Paris, 1991-1993.
- MESQUI J., *Châteaux forts et fortifications en France*, Paris, Flammarion, 1997.
- NAN ROSENFELD M., « La distribution des palais et des hôtels à Paris du XIVe au XVIe siècle », *Architecture et vie sociale à la Renaissance, l'organisation des grandes demeures à la fin du Moyen Âge et à la Renaissance*, Actes du colloque tenu à Tours du 6 au 10 juin 1988, Paris, 1994, p. 207-220.
- PRADALIER-SCHLUMBERGER M., *Toulouse et le Languedoc : la sculpture gothique. XIIIe-XIVe siècles*, P.U.M., Toulouse, 1998.
- REY R., *Le gothique du Midi de la France*, Paris, 1934.
- RIDEAU C., *L'appareil de Montpellier, XIIe-XVe siècles*, Maîtrise d'Histoire et civilisation, option Art et archéologie médiévale, Université Paul Valérie, Montpellier III, 1987-1988.
- ROBIN F., *Midi gothique*, Picard, 1999.
- SOURNIA B. et VAYSSETTES J.-L., *Montpellier : la demeure médiévale*, Etudes du Patrimoine n°1, L'Inventaire, Paris, 1991.
- SOURNIA B. et VAYSSETTES J.-L., « La grand-chambre de l'Hostal des Carcassonne à Montpellier », *Bulletin monumental*, 160-I, 2002, p. 121-131.
- VALLERY-RADOT J., « L'ancienne cathédrale de Maguelone », *Congrès archéologique de France, Languedoc*, S.F.A., Montpellier, 1950, p. 60-89.
- VALLERY-RADOT J., « L'église de Vic-La-Gardirole », *Congrès archéologique de France, Languedoc*, S.F.A., Montpellier, 1950, p. 186-190.
- VALLERY-RADOT J., « L'ancienne cathédrale Saint-Etienne d'Agde », *Congrès archéologique de France, Languedoc*, S.F.A., Montpellier, 1950, p. 201-218.

Peintures murales médiévales :

BONNEFOY Y., *Peintures murales de la France gothique*, Paris, 1954.

COLINART S., MENU M., *La matière picturale : fresque et peinture murale*, Paris, 2001.

DEMAY J.-G., « De la peinture à l'huile en France au commencement du XIV^e siècle », *Mémoires de la Société Nationale des Antiquaires de France*, t. XXXVI, 1876, p. 236-246.

DESCHAMPS P., THIBOUT M., *La peinture murale en France au début de l'époque gothique*, Paris, 1963.

GENTY R., *Recherches sur la peinture murale civile en Bas Languedoc à travers trois exemples principaux à Montpellier, Ribaute-les-Tavernes, Le Mirail*, Mémoire de Maîtrise, Université Paul-Valéry, Université de Montpellier III,, 1984.

GINOUVES O., « La renaissance du quartier des Halles : une œuvre médiévale relativement tardive (XIII^e-XIV^e s.) », *Les fouilles de la ZAC des Halles à Nîmes (Gard)*, *Bulletin de l'Ecole antique de Nîmes*, Suppl. I, 1995, p. 187-197.

LEONELLI M.-C., « Les peintures des livrées cardinalices d'Avignon », *Monuments Historiques*, n° 170, 1990, p. 40-47.

LOSOS L., *Les techniques de la peinture*, Paris, 1991, Prague, 1987.

MESURET R., *Les peintures murales du Sud-Ouest de la France du XI^e au XVI^e siècle*, Paris, 1967, n° 185.

Monumental, n° 18, 1997.

Ornement (I') dans la peinture murale du Moyen Âge, actes du colloque de Saint-Lizier, 1995, Poitiers, Centre de Civilisation médiévale, 1997.

Pigments et colorants de l'Antiquité et du Moyen Âge, Paris, 1990, p. 103-116.

RINUY A., GROS L., « Liants dans les peintures anciennes : méthode d'identification et étude du vieillissement », *Zeitschrift für Kunsttechnologie und Konservierung*, I, p1989, p. 9-39.

ROLLIER-HANSELMANN J., « D'Auxerre à Cluny : technique de la peinture murale entre le VIII^e et le XII^e s. en Bourgogne », *Cahiers de civilisation médiévale*, 40, 1997, p.57-90.

STERLING C., *La peinture médiévale à Paris, 1300-1500*, Paris, 1987.

Viviers, peintures murales de l'Antiquité à nos jours, catalogue d'exposition, Viviers, 1985.

ZANARDI B., « Projets dessinés et patrons dans le chantier de la peinture murale au Moyen Age », *Revue de l'Art*, n° 124, 1999-2, p. 43-55.

Vitrail :

LAGABRIELLE S., « La timide introduction du vitrage dans les demeures médiévales : l'exemple du Midi de la France », *La maison au Moyen Âge dans le Midi de la France*, Actes des journées d'étude de Toulouse, 19-20 mai 2001, 2003, p. 129-144.

SUAU J.-P., « Les vitraux du XIV^e siècle de la cathédrale de Narbonne », *Narbonne, archéologie et histoire*, T. II, « Narbonne au Moyen Âge », XLV^e Congrès organisé par la Fédération historique du Languedoc méditerranéen et du Roussillon, Montpellier, 1973, p. 237-269.

Plafonds et charpentes peints au Moyen Âge :

- BOOS E. de, « Le plafond peint du doyenné de Brioude », *Cahiers de la Haute-Loire*, 1991, p. 129-194.
- *BRUGUIER-ROURE L., « Les plafonds peints du XVe siècle dans la vallée du Rhône », Congrès archéologique, Monbrison, 1885, p. 309-352.
- CLARINVAL (S.), « Le plafond peint du château de Capestang », *Etudes héraultaises*, n° 33-34, 2002-2003.
- DUMAS C., *Plafond peint du cloître de Fréjus*, Mémoire de maîtrise, Université d'Aix-en-Provence, 1989.
- DUMAS C., PUCHAL G., *L'imagier de Fréjus. Les plafonds du cloître de la cathédrale*, Paris, 2001.
- FRONTON-WESSEL M.-L., « Les thèmes profanes de plafonds peints du diocèse de Carcassonne », Actes du colloque *Miroir des Miséricordes, XV-XIXe s.*, Conques, 1994, p. ?
- FRONTON-WESSEL M.-L., *Plafonds et charpentes ornées en Bas-Languedoc (diocèse de Narbonne et Carcassonne)*, thèse nouveau régime sous la dir. de M. Pradalier-Schlumberger, Université Toulouse le Mirail, 2000.
- GARRIGOU GRANCHAMP P., SALVEQUE J.-D., *Les décors peints dans les maisons de Cluny, XIIe-XIVe siècles*, Macon, 1999.
- GELIS-DIDOT P., LAFFILEE H., *La peinture décorative en France du XIe au XVIe siècle*, 2 vol., Paris, 2^e ed. 1889.
- HUSER A., *Béziers, impasse de la Notairie, évaluation archéologique d'un ensemble de bâtiments*, 2003.
- LACOUR J., « Un plafond armorié à Aigueperse », *Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne*, t. XCVII, n° 722, 1994, p. 153-169.
- LAFORGUE (J.), «Le plafond peint de la salle Vinas du château d'En-bas à Poussan (Hérault)», *Etudes héraultaises*, n° 33-34, 2002-2003.
- LANNON F. de, « Le plafond peint de la salle de justice de la maison des chevalier de Pont-Saint-Esprit », *Moyen Âge*, n° 23, 2001, p. 34-39.
- LEONELLI M.-C., « Les peintures des livrées cardinalices d'Avignon », *Monuments Historiques*, n° 170, 1990, p. 40-47.
- MERINDOL C. (de), « Recueils d'armoiries et décors monumentaux peints armoriés à la fin de l'époque médiévale », *Cahiers du Léopard d'Or*, vol. 8, 1998, p. 231-331 (Capestang : p. 321).
- MERINDOL C. (de), « Murs et plafonds peints à la fin de l'époque médiévale. L'état de la question et première synthèse », *Château et société castrale*, Rouen, 1998, p. 79-105.
- MERINDOL C. (de), « Le royaume de France vers 1450. Le plafond historié et armorié d'Aigueperse (Puy-de-Dôme) », *Revue française d'héraldique et de sigillographie*, t. 68, 1998.
- MERINDOL C. (de), *La maison des Chevaliers de Pont-Saint-Esprit. Les décors peints. Corpus des décors peints et armoriés au Moyen Âge en France*, Pont-Saint-Esprit, 2000.
- PASTOUREAU M., « Couleurs, décors, emblèmes », *Matériaux pour l'histoire des cadres de vie dans l'Europe occidentale (1050-1250)*, Université de Nice, 1984, p. 103-108.

- PEYRON J., *Les plafonds peints gothiques en Languedoc*, thèse de 3^e cycle, Université de Montpellier III Paul Valéry, 3 vol., 1977.
- PEYRON J., ROBERT A., « Les plafonds peints médiévaux de la région de Pézenas », *Etudes sur Pézenas et l'Hérault*, IX, 1, 1978, p. 3-13.
- PEYRON J., « La charpente peinte de la maison des Chevaliers de Pont-Saint-Esprit », *Ecole antique de Nîmes*, 1979, 14, p. 131-159.
- PEYRON J., « Deux charpentes peintes médiévales de Pont-Saint-Esprit », *Cahiers du Gard rhodanien*, 15, 1979, p. 276-293.
- PEYRON J., « Une salle armoriée à Béziers (Hérault) », *Cahiers d'Héraldique*, IV, 1983, p. 131-135.
- PEYRON J., *La salle armoriée moderne. Du XIV^e siècle à la Révolution*, Paris, 1990.
- PEYRON J., ROBERT A., « Les plafonds peints gothiques d'Albi », *Menestral*, 20, 1979.
- PEYRON J., « Deux charpentes décorées à Béziers », *Bulletin de la Société archéologique, scientifique et littéraire de Béziers*, 7^e série, 1 (1989-1990), p. 19-30.
- PEYRON J., « Un aspect de l'art roman tardif languedocien : le décor des charpentes », *Peintures murales romanes. Issoire, 25 octobre 1991, Revue d'Auvergne*, 1992, 106, p. 77-101.
- PEYRON J., ROBERT A., « Fragments de plafond peint du XIV^e siècle au Puy (Haute-Loire) », *Archéologie du Midi médiéval*, 1986, 4, p. 75-81.
- La maison des chevaliers de Pont-Saint-Esprit. Sondages archéologiques*, 1990, 1992, 79 pages. (voir SRA)
- RENAUD B., SERAPHIN G., « La charpente peinte d'un édifice civil du XIII^e siècle à Riom », *Bulletin Monumental*, t. 157, II, 1999, p. 210-217.
- ROBERT-PEYRON A., « Les jardins sur les plafonds peints languedociens », *Flaran*, 1987, 9, p. 245-250.
- SAINT-JEAN R., PEYRON J., « Un plafond peint de style mudéjar découvert à Montpellier », *Fédération Historique du Languedoc Méditerranéen et du Roussillon*, Perpignan, 196, Montpellier, 1970.
- WESSEL M.-L., *Les corbeaux peints de l'église Saint-Etienne de Trèbes (Aude)*, Mémoire de maîtrise sous la dir. de M. Pradalier-Schlumberger, Université Toulouse-le-Mirail, 1992.

Héraldique :

- MATHIEU R., *Le système héraldique français*, Paris, 1946.
- MULLOT H., SIVADE H., « Armorial des archevêques de Narbonne », *Bulletin de la Commission archéologique de Narbonne*, t. XI, 1910, p. 260.
- PALLIOT P., *La vraie et parfaite science des armoiries*, Paris, 1660.
- PASTOUREAU M., *Les armoiries, Typologie des Sources du Moyen Âge occidental*, Louvain et Turnhout, 1976, p. 38-53.
- PASTOUREAU M., *Le bestiaire héraldique au Moyen Âge*, Paris, 1972.
- PASTOUREAU M., « Couleurs, décors, emblèmes », *Figures et couleurs*, Paris, 1986, p. 51-57.
- PASTOUREAU M., *Traité d'Héraldique*, Paris, Picard, 1993.

- ANNEXE 2 -

Notices concernant le château et les enceintes de Capestang

*dans l'Inventaire des actes et documents de l'archevêché de Narbonne de
Antoine ROCQUE, 1639. papier, 7 volumes, Bibliothèque municipale de
Narbonne, Ms 314.*

I. R. I, 116 r°, Vicomte de Narbonne N° 12.

[1019-1079] Instrument sans aucune datte contenant homaige faict aud Guiffredus archevesque par Bernard Comte fils de Estiennette Comtesse luy jurant et promettant fidellité et de le deffendre envers et contre tous pour raison des biens que led archevesque avoit tant a Narbonne que dehors comme aussy pour raison des chasteaux de Capestang de Salles de l abbaye de notre dame de quarante des chasteaux de Argens de onerag de Cruscades de Canet de Raissac et de villedaigne, de fontjoncouse de Sejean de Troulias de Villerouge D auriac de l abbaye S' Paul de Narbonne de l abbaye de s' Laurens de Salsane autrement belbeze du château de Pennia, Tour de Sersel de l abbaye nostre dame de Aruls et pour raison de tous autres biens et seigneuries que led archevesque avoit.

I. R. IV, 47 v°, Capestang N° 112.

[1019-1079] Instrument aussy sans datte par lequel l archevesque donna a Raymond de saint Maurice le Chasteau de Capestaing pour chastellanye aussy l eglise de lespegan avec toutes choses appartenants a icelles comme aussy les biens de saint Just de Curtolive de Saixens de Combe roque quy estoient de lad Chastellanye demeurants a l œuvre de saint Just et de l archevesque la maison de Rolland joignante au Chasteau ensemble les autres maisons quy estoient dedans et dehors led lieu de Capestaing donnant led sieur Guiffredus Archevesque ce dessus aud Raymond sous ceste condition de ne le pouvoir transporter ny <avenir> a personne sans consentement et faisant le contraire le tout retourneroit aud Archevesque. [+ copies]

I. R. IV, 55 r°, Capestang N° 148.

Homaige sans datte faict par Bringuier de Puechserguier fils de Bocherie a Pons archevesque de Narbonne fils de Semyonde pour raison du château de Capestang, semblable a celluy cotte N° 109.

I. R. IV, 56 r°, Capestang N° 157.

Acte de l an 1122 par lequel Saurine et son mary arnaud baillarent en engagement a Reyne une maison noble dans Capestang confrontant d autan Bringuier Guillaume midy la maison archiepiscopalle de cers Guillaume Pierre d aquilon pour 70 S malgouois.

I. R. I, 294 r°, Inféodations N° 102.

Acte de l an 1145 par lequel Ermengarde filhe de Bernarde, filhe de Bernard pierre de licence de Pierre de biarrac son mary + vendit au sieur Arnaud Archevesque pour 1200 S malgouois la moytie d'un fief noble qu elle avoit entre le chemin quy va de Capestang a Ramegean depuis le portail de saint Martin, vers l'orient.

I. R. IV, 56 v°, Capestang N° 160.

Acte de lan 1145 par lequel Ermengarde fille de Bernard Pierre vendit au s' archevesque de Narbonne son seigneur de la moytié d un fief engagé pour 1200 S malgouois Lequel fief rellevoit dud archevesque qui estoit entre le chemin allant de Capestang et Beziers et entre le chemin quy va de Capestan a Aberan du portal s' Martin a l orient

I. R. IV, 49 v°, Capestang N° 124.

Instrument de lan 1149 contenant homaige faict par Geraud et Bringuier, fils de Josseline, a Bernard de Saint Maurice fils de Tiburge, pour raison du Chasteau de Cabestaing, du tout conforme en substance a celluy (...) N° 109 [v. 1019-1079 + copie].

I. R. I, 46 r°, Privilèges de Rois N° 25.

Au nom de la Sainte et Indivisible Trinité Amen, Je Louys par la grace de Dieu Roi des françois contemplans les anciens privileges des eglises ausquelles les dons des plus grands de nos rois ont esté confirmés cella nous incite a leur exemple a ceste Charité de plus facilement incliner a l'intherinement des demandes des venerables prelates, or est il que l'eglise Narbonnoise souloit avoir de documents de ses anciennes possessions par la largesse de nos antecesseurs quy sont maintenant fort uzés a cause de leur vieillesse, et ne pouvants durer plus long temps ne pourroient doresnavant nullement conserver la memoire pour lesquels renouveler, et les rendre fort beaux par l'enfence d'une nouvelle escriture Le sage Bringuier patron et tres digne Archevesque de lad eglise ayant baillé humbles prieres a nostre grandeur Nous aurions librement incliné l'oreille au suppliant, faisant clairement sçavoir a tous les fideles et enfens de la sainte mere eglise comme nous confirmons par autorité royale, tant aud archevesque et a ses successeurs qu'aux Chanoines de son siege, tout ce qu'on dict l'eglise Narbonnoise posseder justement et canoniquement tant par don et concession des Roys de France nos antecesseurs que par autre moyen. Au surplus afin qu'aucun Duc ny aultre puissance n'exerce aulcune iniuste exaction sur ladicte eglise, ou sur les biens des clerz d'icelle Nous concedons aussy et fortiffions par nostre autorité, privilege aud Bringuier Archevesque de Narbonne et a ses successeurs a perpetuité, dans la Cite de Narbonne, le Metropole, l'eglise des Saints Juste et Pasteur, avec les Tours, et toutes choses appartenants a lad Eglise, Item la moytie du Telon, du portaticque, et des Salines, Item les Moulins qui sont sous le pont de ladicte Cite, comme aussi les Moulins qui sont au lieu, qu'on nomme Matepezouls et depuis la porte de Corian jusques au Celata, et jusques au mitan de la Riviere d'Aude et jusques au levoir de Corian, avec le mont Judaïque. Et dans le Bourg, l'Abbaye de Saint Paul avec toutes les choses appartenants a lad abbaye, Item la metterie de Censerats, Casouls, Alentian, et l'Isle qu'on nomme Mandirac, le villaige qu'on nomme Sainte Agate Curcuciac, Ventenac et la metterie qu'on nomme, Saint Sernin, l'abbaye de Saint Laurens, l'abbaye de Saint Estienne qu'on nomme Balmoles, l'abbaye de Quarante, la Ville de Limous, ville Cesarin, Villargés et Trapes, Item le Chasteau d'Auriac avec ses metteries, et terroirs, le Chasteau de fontjoncouze avec son bourg et terroirs le Chasteau de Montels avec ses appartenances, le Chasteau de Cruscades avec son bourg et terroirs le Chasteau de Canet avec son bourg et terroirs, le Chasteau de Sigean avec son bourg, et terroirs, le Chasteau de Capestang avec son bourg et terroirs et toutes choses appartenants aud Chasteau et finalement concedons aud Bringuier Archevesque de Narbonne et a ses successeurs, comme aussy a l'eglise des saints Juste, et Pasteur que nous prenons sous nostre protection et deffence perpetuelle, toutes ces choses, et autres si point en y a pour estre (Dieu aydant) possedees, justement et legitiment par lad Eglise Narbonnoyse afin qu'il soit licite aud Archevesque, et a ses successeurs de resider paisiblement sous nostre deffence ou protection et hobeir a nostre mandement. Sy concedons aussy a la mesme Eglise pour eternelle recompense tout ce qu'elle pourra exiger par droit de fisque de ce dessus, afin qu'en tous temps cella serve perpetuellement d'aug<mentation> aux clerz y servants Dieu, et que les Recteurs <d icelle> Eglise, en tant que besoing est avec toutes les choses a eulx appartenantes se delectent a prier joyeusement la misericorde du seigneur, pour nous, pour nostre f<emme> et lignee, et pour l'estat du Royaume que Dieu nous a concedé, Et adjoustants a ces choses Nous ordonnons que led Bringuier Archevesque * ayent *, et ses successeurs et possedent paisiblement apres la dation de notre res<cript> plain pouvoir, et tout ce qu'appartient au droit royal au bourg de Saint Paul de Narbonne, au Chasteau de Montelz et au Chasteau de Capestang et en tout ses terroirs, et afin que ceste autorité de nostre commandement puisse perpetuellement, Dieu aydant, demeurer inviolable nous l'avons sous signee de

notre propre main et comm ? estre marquee de l impression de notre seau. fait publicquement a Melun l an de l Incarnation du seigneur 1157, et de notre Regne le vingtuniesme estants en notre palais ceulx le nom et seing desquels sont, du Comte de Blois, Trobaud notre maistre d hostel, Guidon notre eschevin, Matthieu Chambellan, et Matthieu Conestable, Donne par main d'huguez chancelier.

I. R. IV, 9 r°, Capestang N° 10.

Instrument de l an 1163 et 2 des Ides de febvrier, contenant vente faicte a Ponts Archevesque de Narbonne par Pierre mir de Cabestaing de tout le droit qu il avoit au Mas de Cabestaing, dict le Boal de l archevesque confrontant d autan le mas de Bernard Vincents midy les Caves cers les Cazals du fils de Pierre fabre d aquillon la carriere pour cent soulds Malgourois.

I. R. IV, 50 v°, Capestang N° 126.

Acte de l an 1163 par lequel Ramond de S^t Maurice fit vante perpetuelle a Pons archevesque de Narbonne de la Chastellaynie du château de Capestang, sçavoir de la moytié que led archevesque avoit de luy pour 5000 S et de l autre moytie que Bringuier de Pechserguier et Jausserand de Capestan tenoient de luy a fief compins en ceste vante les serement homaige et service que lesd de Pechserguier et Gausserand luy faisoient ensemble le Mas que Bernard de S^t Martin tenoit de luy en engagement et le fief que Bernard d anissan tenoit de luy scavoir les decimes de Courtolive et finalement tout le fief et choses feudalles qu il ou autres au nom de luy tenoient en tout l evesché Narbonnois et ce pour le prix de 12000 S malgourois compris les 5000 S pour lesquels ledict archevesque tenoit en engagement la moytie de lad Chastellainie. [+ copies]

I. R. IV, 51 r°, Capestang N° 127.

Acte de l an 1164 par lequel Ramond de S^t Maurice vandit aud Pons archevesque tout ce qu il avoit ou pouvoit demander par aucune raison en tout le château de Capestan et terroir d icelluy scavoir la chastellaynie dud château et tous les dismes de Capestang, ensemble ceste partye que led archevêque avoit en engagement de luy pour 5000 S et toutes les choses que le S^r de Pech Serguier et Jausserand tenoient de luy en fief aud Capestang, comme aussy le Mas que Bernard de S^t Martin tenoit de luy en engagement, ensemble toutes les autres choses qu il tenoit ou autres a son nom en tout l evesché Narbonnois et ce pour le prix de 5000 S malgourois.

I. R. IV, 9 v°, Capestang N° 12.

Instrument de l an 1166, et 15 des Kalendes de febvrier, Par lequel Ermengarde et Pierre de biarac son mari vendirent au sieur Ponts d'Arssiac, Archevesque de Narbonne toute la leude qu il avoit aux salins de Capestaing en l estang, et aux Pechz auxquels le sel estoit joinct, et au Chasteau, et dans la ville de Capestaing sy l on y en venoit /, comme aussy aux pechz nouveis la quatrième partie de toute la leude, et aux pechz anticz la sixième partie et ce pour cinq cents soulds malgourois, et quatre Muidz de froment. [+ copie]

I. R. IV, 10 r°, Capestang N° 13.

Instrument de l an MCLXVI au moys d'Aoust par lequel Guillaume Arnaud vandist a pons Darsac archevesque de Narbonne un Casal pour cent septante soulds malgourois, de quatre den d argent piece confrontant d auta avec la maison de l archevesque assise dans Capestang pres son chasteau de midy avec la sortie de lad maison d aquillon la maison de Bernard de S^t Martin.

I. R. IV, 49 v°, Capestang N° 125.

Acte de l'an 1166 Contenant accord d'entre Ponts Archevesque de Narbonne et Gaucerand de Capestaing pour raison de la Condamine de Baissan que led Archevesque disoit luy appartenir en propre et led Gaucerand au contraire disoit posseder de longtemps lad Condamine sous droit de fief dud Archevesque et prestation de tasque Item pour raison des biens de feu Arnaud Archevesque desquels led Gaucerand s'estoit emparé par violence aprez le decez dud Arnaud Comme aussy pour raison de ce que led Gaucerand avoit faict certaine forteresse en la maison ou Chasteau de Capestaing contre la deffence de l'eglise de Narbonne et sans permission dud Archevesque Ce qu'il ne pouvoit faire, et au contraire led Gausserand disoit que estant sa maison de Capestang noble, et allodialle, il y pouvoit faire forteresse comme bon luy sembloit, Sur quoy par sentence de l'evesque de Lodève confirmée par les parties, feust dict en premier lieu que led Gaucerand tiendrait lad Condamine de Baissan de l'Archevesque de Narbonne, et de ses successeurs a fief et sous prestation de tasque, le relaxant de la demande de l'argent que led Archevesque luy faisoit des biens dud feu Arnaud Archevesque Item que led Gaucerand tiendrait la maison ou Chasteau qu'il avoit aud Capestaing, avec les forteresses y faictes et a faire, dud Archevesque et de ses successeurs a fief, sous jurement toutesfois de rendre aud Archevesque fidellement et sans delay toutes les forteresses dud Chasteau, une fois l'an quand il plairoit aud Archevesque, lequel tant luy que ses hommes quand bon sembleroit aud Archevesque auroit puissance sur lesd forteresses durant la plus grande partie d'ung jour en telle sorte neantmoins, que par ceste annuelle reddition, led Gausserand ny sa famille, ne pourroient estre tires des parties plus basses dud Château passe lequel jour led Archevesque rendroit audict Gaucerand lesd forteresses Item que ledict Gaucerand tiendrait sous tiltre de fief dudict Archevesque, tout ce qu'il avoit a Capestaing et dans le terroir d'icelluy, excepté le fief qu'il y tenoit de l'abbé du mon^{re} de Saint Aignan et le fief qu'il y tenoit du seigneur de Coursan Item que led Gausserand et ses heretiers seroient tousiours fidelles aud archevesque de Nar^{re} comme a leur seigneur naturel aux mains duquel ils se recommanderoient et luy fairoient homaige et serement de fidelité de ne le prendre point par mauvaise caption et de ne luy ravir ses biens apres son decez ny pendant sa vye, et qu'ils ne luy osteront point le chasteau de Capestaing dans lequel l'archevesque faisoit sa residence ny la libre faculté d'entrer et sortir par les portes de la Ville par lequel mesme instrument led Gausserand confirmant ce dessus donna et ceda noblement a dieu et aux S^{ts} Martirs S^t Just et Pasteur et aud Pons Archevesque sa maison de Capestang en laquelle il demuroit, et tout l'autre fief qu'il possedoit dans Capestan et terroir d'icelluy, confessant et recognoissant tenir dud archevesque au nom de fief tout ce qu'il soloit tenir du seigneur et de S^t Maurice ou Montpaon.

I. R. IV, 60 v°, Capestang N° 175.

Acte de l'an 1166, par lequel Gausserand fils de Guillaume promet a Pons Archevesque de Narbonne de luy estre fidelle vassal luy jurant fidelité sur les S^{ts} Evangiles nostre seigneur, et qu'il luy rendrait toutes et quantes fois le Château qu'il tenoit de luy a Capestang ensemble les forteresses et ce une fois l'an, a la charge de le luy remettre en son pouvoir par tout le jour.

I. R. IV, 51 v°, Capestang N° 128.

Acte de l'an 1172 par lequel Ramond de St Maurice *declaira avoir* vandeu sans aucune retention aud Pons Archevesque de Narbonne scavoir tout ce qu'il avoit au lieu de Capestan et en son terroir la moytié de la Chastellainie que led archevesque tenoit de luy en engagement et l'autre moytié que tenoit de luy les S^{ts} Bringuier de Pechserguier et Jausserand en fief, et toutes autres choses par luy cy dessus vandues confirmant par led instrument la vente d'icelles qu'il en avoit faicte [v. 1164] pour raison de laquelle confirmation il receut dud archevesque huit mil sols malgourois et un cheval de 1000 S et 5000 S qu'il luy devoit. [+ copie]

I. R. IV, 62 r°, Capestang N° 184.

Acte de l'an 1172 par lequel Ramond Guillaume fils de Guillaume Clavel vandit au S' Pons Archevesque de Narbonne une maison pour le prix de 500 S malgourois assise dans capestan près et au devant la porte du château, confrontant d'autan avec Pons Unald d'aquilon le chemin allant devant la porte du château de cers et midy rues publiques. [+ copie]

I. R. IV, 97 v°, Capestang N° 351.

Acte de l'an 1179, par lequel Pierre mir donna et relaxa au sieur Ponts Archevesque de Narbonne la viguerie qu'il tenoit de luy en fief dans le lieu de Capestang, a la bourgade de Saint Just consistant en hommes, femmes, maisons, censives, usaiges, et tout ce qu'il avoit en la moindre viguerie, aux lieux dictz Viviers, font Lebriere, Dinayrol et au Champ de Maynard que led Archevesque, ou le sieur Bringuier son predecesseur avoit acquise dud mir par engagement le tout moyenant le prix de trois mille souls Malgourois, dans lequel acte sont exprimees les pieces sur lesquelles led Mir prenoit divers droits seigneuriaux pour raison de lad Viguerie sans aucune confrontation. [v. Capestang N° 451]

I. R. IV, 10 v°, Capestang N° 15.

Instrument de l'an M C III^{XX} VIII au mois d'avril contenant dispute d'entre Bernard archevesque de Narbonne et Gausseran de Capestang fils d'autre Gausserand et de fabrese, sur les clefs des portes qui fermoient la ville de Capestang et sur l'esglise et autres choses disoit led gausseran qu'il devoit tenir lad esglise dud archevesque par droict de fief au contraire led archevesque disoit lad esglise luy appartenir comme seigneur dud Capestang avec toute jurisdiction et en ceste qualité luy appartenoit aussy la disposition des clefs dud lieu sur quoy feust transigé que la libre disposition de lad esglise demurerait aud S' archevesque comme auusy la disposition et garde des clefs dud Capestang desquelles clefs led Gausseran [rature] * en auroit autant, les tenans Toutesfoys aud S' archevesque et que led archevesque luy bailleroit les clefs du portal de SAYSSEZ en tiltre de fief de sorte toutesfoys que led Gausseran ny les siens ne pourroient construire aucune munition aud portal ni y rien edifier, sy non que ce feust du commung consantement, par lequel mesme acte led Gausserand confesse tenir dud archevesque en tiltre de fief, la condamine de Baissan soubz la charge de tasque ensemble sa maison laquelle il randoit une fois l'an aud archevesque lors qu'il l'en <renverroit> avec convention expresse que la transaction auparavant faite entre Pons archevesque de Narbonne et Gausserand pere sortiroit a effect. [+ copies]

I. R. IV, 52 r°, Capestang N° 130.

Instrument de l'an 1190, Par lequel Gaucerand fils de fabresse sa mere declaira au sieur Bringuier Archevesque de Narbonne son seigneur fils de Bernarde sa mere qu'il luy seroit fidelle comme vassal, se recommandant a luy avec promesse qu'il ne le tromperoit jamais en sa vie, ny ne prendroit par mauvaise captation sa personne ny ne luy desroberoit ses biens en sa vie, ny apres sa mort, et qu'il ne luy raviroit le Chasteau avec sa ceinture superieure Auquel il residoit, ny les portes, fossez, ny les clefs des portes du lieu de Capestaing, que s'il y avoit personne quy luy donnat trouble en cella et luy ostant et ravissant ses biens aud Capestaing qu'il luy feroit fidelle ayde pour luy fere rendre le tout, et qu'il luy mettroit en son pouvoir une fois l'an en signe de recognoissance toutes les forteresses qu'il gaucerand y avoit conformement a l'instrument de la composition faite entre le sieur Ponts archevesque de Narbonne, et Gaucerand son pere, cote N° 125 cy devant en c'est inventaire, Confessant tenir dud Archevesque en fief une Condamine a Baissan soubz prestation de tasque, Item confessa tenir aussy en fief dud Archevesque tout ce qu'il avoit a Capestaing et en ses terroirs excepté le fief qu'il y tenoit du sieur Abbé

de Saint Aignan et des seigneurs de Pechserguier, et de Courssan le fief a luy advenu de Pierre miron son oncle et le fief de Raymonde Laviniere, Relaxant aud sieur Archevesque l eglise de Capestang et tous les droits d icelle, le portal de Saisses les clefz dud Portail et tout le droit qu il avoit en icelluy ensemble la demande qu il pouvoit faire de la troisieme partie du Cestayral dud Capestaing, Pour raison de quoy il receust dud Archevesque dix sept mille soulds malgourois. [+ copie datée de 1193]

I. R. IV, 52 v°, Capestang N° 131.

Semblable Instrument que le precedent [v. 1190 Capestang N° 130] datté de l an 1193 duquel pour n estre que la mesme cause n'en sera faitc autre mention.

I. R. IV, 11 r°, Capestang N° 18.

Instrument de l an M C IIII^{XX} XIII du mois D'avril duquel resulte certaine dispute entre le S' Bringuier archevesque de Narbonne et les hommes de Capestang d une part et Gausserand dud capestang d autre sur le cestayral et clefs du Portal de Saisses dud Capestang et sur plusieurs autres choses la decision de laquelle question feust compromise au S' Arfonse Roy Daragon quy par sa sentence ordonna que led Gausserand quitteroit et delaisseroit tant au proffit dud archevesque et de son esglise de Narbonne que desd hommes de Capestang toutes les pretentions qu il avoit ou pouvoit avoir contre eux pour ce dessus et ce faisant rendroit aud S' archevesque les clefs dud Portal et la troisieme partye du cestayral toutes lesquelles choses il avoit par concession de Bernard archevesque de Narbonne en reddition desquelles clefs led archevesque devoit douze mil soulds malgourois Item que tout ce que led Gausserand avoit aud capestang demurerait acquis aud archevesque pour en jouir et disposer comme de sa cause propre, laquelle sentence feust incontinent approuvée et satisfaict entierement a icelle par toutes parties. [+ copie]

I. R. IV, 52 v°, Capestang N° 132.

Acte de l an 1194 contenant paiement faitc par Bringuier Archevesque de narbonne a Gausserand de Capestan de la somme de 17000 S malgourois pour le relaxement qu il luy avoit faitc du Cestayral et du portal de Saysses dud Capestang dont est faite mention en l acte cotté N° 130 en cest Inventaire. [v. 1190]

I. R. IV, 67r°, Capestang N° 212.

Acte de l an 1194 par lequel Gaucerand de Capestaing declaira estre entierement payé du sieur Bringuier Archevesque de Narbonne de dix sept mille livres malgouroises pour le droit du Cestayral et pour le pourtal de Saysses, de Campestant.

I. R. IV, 112 r°, Capestang N° 458.

Acte de l an 1202 contenant homaige et serement de fidelite faitc par Guillaume Bernard de Capestang fil de Bertrand de Capestang au sieur Bringuier Archevesque de Narbonne confessant tenir de luy en fief la Condamine qu il avoit joignante aux caves dud lieu excepte le jardin confrontant lad Condamine de cers avec led jardin d autan la carriere et de midy avec la Cave.

I. R. IV, 11 v°, Capestang N° 19.

Instrument de l an M II° III au mois de Novembre par lequel Pons Guillaume de Coursan fils de pierre Ramond de Coursan et D ermengarde sa femme vandit au S' Bringuier archevesque de Narbonne

et a l eglise de Narbonne tout ce qu il avoit au château de Capestang et en ses terroirs et appartenances dedans et dehors concistant en maisons, masaiges, usaiges, agriers, estangs, eaux douces et sallées, hommes et fammes, champs, vignes, quarts, tasques, jardins, terres hermes et condroits pour la somme de mil quatre cens cinquante sols malgourois et c estoit les biens a luy advenus du costé de ses pere et mere et de toute sa generation rettenant a soy tant sullemant les choses feudalles et fiefs tenus de luy aud Capestang et en ses terroirs desquels mil quatre cent cinquante sols il en receut de comptant quatre cens dix sols et le reste feust employé au rachapt desd biens vandus comme appert plus a plain par led instrument rettenu par Guillaume Salvian.

Duc. II, 310 v°, Capestang N° 8.

Le 3° des Kals de Mars 1208 Engagement faict a Arnald du portal et a Lombarde sa femme pour 40 sols d'un mas a Capestang proche le portal de quarente confronte d aquilon avec la cariere et des autres parts avec le mur et sy cette somme n'est pas rendue lesd maries payeront a Bernard Gaubert et aux sieurs 12 d. d usage annuellement a Noël.

I. R. IV, 14 r°, Capestang N° 26.

Instrument de l an M II° XII et dixième des Calendes dedecembre par lequel Guillaume Mir ensemble Guillaume et pierre ses fils vandirent au S' arnaud archevesque de Narbonne et a son esglise sçavoir une maison avec sa place et ses femiers quy estoit de la part d autan vers le château du s' archevesque au dela la Carriere tenant le tout a tiltre de fief dans Capestang dud sieur archevesque laquelle maison avec lad place confrontoit d autan avec la carriere allant entre le mas et femiers et la maison de Pons del Cantou de midy la maison quy avoit esté de Ramonde Laviniere et Cazal quy avoit este de Guillaume Rigal de cers la carriere d aquilon la maison dud del Cantou et ce pour la somme de deux mil cinq cens sols malgourois partye desquels furent employés au desangagement de lad maison comme appert plus a plain par led Instrument rettenu par led Salvigniac.

I. R. IV, 71 r°, Capestang N° 236.

Acte de l an 1212, par lequel Gausserand de Capestang advoua son pere avoir legué en son dernier testamant certain jardin ferrage et le cart d un autre jardin au dehors la porte squibe de Capestang au monastere de fontfroide et que led monastere avoit rachaté lesd hort ferrage et quart de celui quy les tenoit en engagement pour 30 S.

I. R. IV, 15 r°, Capestang N° 31 a.

Instrument de l an M II° XV et troisième des Ides de Mars par lequel Pons Rouch vandist aud S' Arnald archevesque ung four avec sa maison et femourié en la bourgade de S' Just confrontant d autan arnaud Pourtier de midy les Enfens de Geraud Martial et carriere de cers Bernard vincens et carriere et d aquilon la carriere et ce pour huit cens sols malgourois et pour de muids de Raou, comme appert dud instrument escriptenune peau de parchemin.

I. R. IV, 72 r°, Capestang N° 241.

Acte de l an 1215 contenant vente faite par Gausserand de Capestang au S' arnaud archevesque de Narbonne d'un four maison et fumier qu il avoit dans Capestang pres le château dud archevêque lesquels four maison et femourier il tenoit de lui a fief confrontants d autan midy et cers avec carrieres d aquilon Guillaume fournier et pierre franc.

I. R. IV, 98 r°, Capestang N° 356.

Acte de l'an 1215 par lequel Gaucerand de Capestang, donna au sieur Arnaud Archevesque de Narbonne tout ce qu'il avoit au mas et jardin vendus aud Archevesque par Ponts del Canton au lieu de Capestang, au lieu dict Valdaure prez le Mur de la Ville.

I. R. IV, 113 r°, Capestang N° 462.

Acte de l'an 1215 par lequel le sieur Arnaud Archevesque de Narbonne bailha a nouveau fief a Bernard d'arzencz et a Rixende Bardine sa femme deux maisons avec leur pati dans Capestang, a la bourgade de saint Just confrontants de cers et d'aquilon avec carrieres sous l'usage annuel de six deniers et ce en consideration du delaissement par eux fait au Archevesque du droit qu'ils avoient en une maison et pati dans le lieu de Capestang qui estoit entre la maison des enfants de Pierre de lestable et de Bernard Carriere et le chemin de saint Jacques.

I. R. IV, 98 v°, Capestang N° 357.

Un acte de l'an 1222 par lequel Sicard de mons Vendit au sieur Arnaud archevesque de Narbonne, toute la seigneurie, et usage de deux soulds qu'il avoit annuellement en une maison acquise par led Archevesque de Michel du Chateau prez le chateau dud Archevesque, dans Capestang, confrontant d'autan avec carriere, midi avec la maison et four qui avoit esté de Gaucerand, de cers la maison de feu Pierre franc, *tenue dud vendeur* ~~que sieur Maurel tenoit dud de mons d'aquilon~~ les maisons de Pierre fournier, et de Martin de Cadene, et cé pour 40 cestiers d'orge.

I. R. IV, 73 v°, Capestang N° 246.

Un acte de l'an 1223 par lequel Arnaud Archevêque de Narbonne bailla a nouveau fief a Geraud Martial et Ramond Martial un champ au terroir del Matet confrontant d'autan avec les champs d'arnaud del Portal et de la chanonie d'aquilon avec carriere et req de la ronel sous le quart des fruicts y excroissans randu et aporté a la maison dud archevêque a Capestan.

I. R. IV, 113 v°, Capestang N° 465.

Un acte de l'an 1226, contenant compromis fact par les habitantz de Capestang au sieur Archevesque de Narbonne, pour la decision des differents qu'ils avoient avec luy pour raison du Cestayral, fraction des portes dud lieu, et injures qui il pretendoit luy avoir este faites par lesd habitants, le faisant et constituant juge en sa cause propre, Chose bien extraordinaire et qui ne se pratique pas au Jour d'huy.

I. R. IV, 74 v°, Capestang N° 253.

Ung acte de l'an 1227 par lequel Bernarde et Geraud Esquinat son mary declararent, comme Gausserand de Capestan estre leur seig' et avoir <asenairies> et boairies et usage en leur maison qui ils tenoient de luy au barry du portal de Saysses et comme lad maison luy faisoit deux soulds et une charge de boys de censive.

I. R. IV, 114 v°, Capestang N° 472.

Un acte de l'an 1231, par lequel appert certain accord d'entre le S' pierre archevesque de Narbonne Et Ramond de quarant et Bringuier son frere pour raison de la maison qui estoit au devant le chateau dud archevêque a Cap^{an} que led' archevesque demandoit pour avoir appartenu a Ramond de S' Maurice duquel il avoit droict et cause, par lequel accord led' archevesq' se despartit de sa pretention en

faveur dud' ramond de quarante et de Bringuier son frere a la Charge de luy en payer annuellem' deux sols de Censive, et pour raison de la restitution des fruicts led' de quarante donna aud' archevêque 600 S malgourois.

I. R. IV, 18 r°, Capeatang N° 40.

Ung Instrument de l an M II° XL et huictième des ldes de septembre par lequel appert comme le sieur Jean precenteur de S' Just baille et procureur general du S' pierre archevesque de Narbonne ayant aprins que les hommes de Capeatang commançoient de C[ur]er les fossez et ediffier les murs du chasteau de Capeatang quy avoient esté desmolis par le commandem' dud s' evesque par permission du S' Siege apostolique il leur fist Inhibitions de la part du Pape et dud sieur archevesque de continuer telle besoigne ains de demolir ce qu ils avoint faict de nouveau, et a ceste fin leur *feit* desnonciation de nouvel œuvre appert dud Instrument.

I. R. IV, 100 r°, Capeatang N° 366.

Un acte de l'an 1346 *1246*, contenant vente faite au sieur Pierre Archevesque de l'usaige de six deniers Narbonnois en ung jardin de pierre de polhes, a l'hort de Porte esqui<ne>, confrontant de Midy le chemin de saint Jacquez, de cers la Rue del prat mal, jurisdiction de Capeatang.

I. R. IV, 116 v°, Capeatang N° 484.

Un acte de l an 1246 contenant change d'entre le sieur Guillaume Archevesque de Narbonne, et Pierre bedos de Caux, Par lequel led Archevesque bailha aud Bedos une maison dans Capeatang au quarton de saint Just, et une œuvre herme des salines aux salins de Capeatang, soubs Retention toutesfois de deux soulz pour l Usaige de lad maison payables annuellement aud Archevesque, et de la doutziesme partie du sel quy se feroit en l'œuvre desd Salines, En contrechange de quoy ledit Bedos bailha aud archevesque le fief et usaige qu il avoit acquis de Pierre Imbert et hermessende, sa femme en l'estang de Capeatang aux fontanilhaes et Agulhe Comtesse le tout a plain limitté et confronte dans led acte.

I. R. IV, 116 v°, Capeatang N° 485.

Un acte de l'an 1246 Contenant Change d entre le sieur Archevesque de Narbonne et Guillaume guidier, et Jeanne sa femme, par lequel lesd Guidier et Jeanne mariez bailherent aud Archevesque par tiltre de change la paroy quy estoit entre leur maison, et le four dudict Archevesque joignant son chasteau de Capeatang.

I. R. IV, 80 r°, Capeatang N° 281.

Ung acte de l an 1248 par lequel Ramond de Serignan chapellain de Capeatang bailla par tiltre de change en franc aleud au S' Guillaume Archevêque de Narbonne toute sa part de leude de la boucherie de Capeatang qu il avoit achaptée de Bringuier Bisbe et tout le droict qu il avoit aux langues des vaches et aux chairs des brebis moutons pourceaux chvreaux et aigneaux en contrechange de quoy led Archevesque bailla aud chapellain une maison dans le lieu de Capeatang pres le portal de Saysses confrontant d autan avec carriere et d aqilon avec le mur de la ville.

I. R. IV, 80 v°, Capestang N° 282.

Un acte de l'an 1248 par lequel Ramond de Mousque precepteur de la maison de l'hospital de S^t Jean de Capestang mettant a execution le testament de Guillaumette Sabatiere par lequel elle avoit institué heritier led hospital a l'effect du payem^t des legats qu'elle avoit faict par icellui vandit en franc aleud a Thomas Gaudran une maison dans Capestang confrontant de cers avec carriere pour 400 S malgourois que led Thomas avoit heu de la maison qu'il avoit en la bourgade de Saysses relevant de la directe du S^t archevêque et laquelle il avoit vendue a Guillaume Rogier, laquelle vente feut approuvée par led S^t archevêque quy en receut le droict de foriscape dud rogiar faisant de censive annuelle aud archevêque 6 d.

I. R. IV, 100 v°, Capestang N° 371.

Un acte de l'an 1252, par lequel Geraud de Saint Martin, Vendit au sieur Guillaume Archevesque de Narbonne, la Censive de deux soulz quatre den' ensemble le droit de seigneurie et foriscape qu'il avoit sur certaines maisons joignantes le Chasteau dud Archevesque dans Capestang.

I. R. IV, 22 v°, Capestang N° 57.

Ung Instrument de l'an 1253 et Septième des Ides D aoust par lequel ermengaud hebrard avec le Conseil de Gerald de Besiers son curateur vandit au S^t Guillaume archevesque de Narbonne toute sa portion quy estoit la moitié d'une ferrage près le portal de S^t martin confronte d'autan avec la Condomine du S^t archevesque, de midy la ferrage de Ramond Dumas, de Cers avec la partye de la ferrage de bernad hebrard son frere d'aquillon ave la Condomine dud archevesq' Et ce pour trois cens sols malgorois led Instrument retenu pierre de Pemison.

I. R. IV, 117 v°, Capestang N° 489.

Un acte de l'an 1253 contenant homaige et recognoissance faicte au S^t Guillaume archevesque de Narbonne par Ramond Engilbert et Geraud son fils pour raison de ce qu'ils avoient dans le lieu de Cap^{an} et dans le bourg dud' archevesque.

I. R. II, 322 v°, Evêque de Saint Pons de Thomières N° 46.

Lettres de l'abbé de S^t Pons de Thomieres de l'an 1258 par lesquelles led' Abbé promet ne Contrevenir a la sentence arbitrale qui seroit prononcée sur le different d'entre le S^t Jaques Archevesque de Narbonne d'une part, et l'abbé et Couvent de S^t Aignan diocese de Narbonne d'autre pour raison des eglises de S^t Nazaire de Gabian et de S^t Julien de Lepejan et de leurs droits, assises entre le Château de Capestang et le Chasteau de Montels.

I. R. IV, 85 r°, Capestang N° 308.

Un acte de l'an 1262 par lequel le sieur Guidon Archevesque de Narbonne, bailha sous tiltre de Mansata et d'homaige, a Bernard michel, et a Michel son frere Sçavoir la maison quy avoit esté de Raymond michel au barry de Saixés sous l'usage annuel de deux soulz Narbonois, et d'une charge de bois, Item un jardin et une piece de terre y joignante, a la Riviere de Saixés sous prestat^{on} du quart des fruicts y excroissants, Item une vigne aux bazés, terroir d'estacian quy estoit teneue de Bernard pierre d'olargue / Et une piece de terre quy estoit teneue de la femme de Bernard pierre, dans led terroir d'estacian, Confrontant ladicte maison, d'autan avec laval daure de midy la Carriere, led Jardin et terre y joignante Confrontoit de midy avec la Carriere de cers Guillaume boques et D'aquillon la riviere, lad' vigne confrontoit d'autan avec les Enfens D'arnaud Catalan de midy la riviere, comme appert plus a plain dud acte.

I. R. IV, 86 r°, Capestang N° 314.

Un acte de l'an 1274 par lequel le S^r Maurin Archevesque de Narbonne donna et Conceda aux Juifs de Capestang licence pareille et semblab' que le S^r pierre son predecesseur leur avoit donne de pouvoir demurer librement et faire residence dans led lieu de Capestang, comme les autres habitans dud lieu de sorte qu'ils ne seroient tenus Contribuer ax questes Communes ny a la Garde du château dud lieu avec pouvoir de Jouir des Coustumes dud lieu en toutes Choses conjointes avec les chrestiens, Mettant eux et leurs biens sous sa protection et sauvegarde.

I. R. IV, 25 v°, Capestang N° 66.

Instrument de l'an M II^o III^o I Et troisieme des nones de May par lequel le S^r pierre Archevesque de Narbonne bailla en change à pierre et bernad Egusiés frere de capestang un champ dict de Marques assis au terroir D'Estasia a saxanous confrontant d'autan avec rue, midy aussy re au milieu, rettenu toutesfois aud archevesque son droit, et foriscap, et l'usage annuel de six cestiers orge payable a notre Dame d'aoust rendus dans Capestan, Et en contrechange lesd egusiez baillarent aud Archevesque une maison dans le lieu de Capestang, au lieud' al Cartou de Valaure devant le château dud Archevesque laquelle ils tenoient de luy a l'usage de douze narbonois Confrontant d'autan et aquilon avec rues et des autres vents avec le four et maison dud archevesq' comme appert plus a plain dud Instrment rettenu par pierre de Puimisson note' de Capestang.

- ANNEXE 3 -

Visites archiépiscopales de 1753 et 1763

Archives départementales de l'Aude, Carcassonne

(Recherches Geneviève DURAND)

1) VISITE DU CHATEAU, 1753-1754**G 391, fol 145v°-147v°**

“ Le château de Capestang est dans l'enceinte du dit lieu.

Avant d'arriver à la porte principale il y a une pente ou glacis qui doit être pavée en cailloux et le mur de soutènement qui est à droite doit être refait en entrée et on y fera un couronnement de pierre de taille.

A l'extrémité de ce glacis on trouve la porte, à laquelle il faut changer le seuil, réparer les jambages, la fermeture de cette porte à besoin de refaire à neuf avec la ferrure convenable, par cette porte nous sommes entrés dans un passage pavé en cailloux ayant besoin de réparer.

On réparera le pilier du premier arceau. **Ce passage** est couvert une partie par un plancher noyé de plâtre qu'il faut réparer et le reste par une voûte à laquelle il faut remplacer les pierres dégradées par le nitre.

A gauche il y a une ouverture d'arceau fermé par des balustres en bois de sapin, y manquant la fermeture de la porte qu'il y faudra remplacer. Quatre marches en pierre de taille précèdent cette ouverture, et il en faut refaire une, par cette ouverture nous sommes entrés dans **la salle ou l'on administre la justice**, son carellement doit être refait en entier en y faisant resservir le vieux carreau qui se trouve bon, l'on en réparera le plafond en plâtre, et la fenêtre qui donne pour cette salle sera agrandie, attendu qu'elle ne donne pas assez de jour. Elle aura deux pieds de large et trois pieds de haut et sera grillée de fer et fermée d'un châssis avec sa vitre.

Les sièges en brique qui sont dans cette salle seront réparés ainsi que celui en bois ou se placent les juges. **Au-dessus de ces sièges on mettra un tableau en toile peinte représentant un Christ**, on réparera le marchepied de pierre de taille et l'on y remplacera une marche qui y manque.

IL y manque aussi une **table pour le greffier** qu'il faut faire à neuf. Cette salle est entourée par quatre murs, les enduits desquels ont besoin de réparer et d'être blanchis avec du lait de chaux.

Revenus au passage et entrés dans la cour du château à gauche nous avons trouvés une porte dont la fermeture à besoin de refaire en y remplaçant la ferrure nécessaire .

Le seuil en pierre de taille de cette porte doit y être remplacer. Par cette porte **nous sommes entrés dans un réduit** entouré de murs qu'il faut regarnir avec du mortier à chaux et sable.

Le plancher qui est au-dessus à besoin de refaire à neuf, ce réduit est éclairé de fenêtre sans fermeture, il faut en faire une fermant par un verrou et y remplacer le cadre en pierre de taille qui y manque.

Dans ce réduit est un escalier de 18 marches, les six premières en pierre de taille et les autres en bois et plâtre, ayant besoin de réparer .

Par cet escalier nous **sommes montés aux greniers à foin et paille** qui sont au dessus de ce réduit, du passage et de la salle des audiences et d'une autre pièce.

Ils occupent l'aile gauche de la cour du château.

Il faut faire un garde-sol en bois de sapin depuis l'escalier jusqu'au mur du grand grenier qui est à gauche.

Ces greniers sont divisées en trois pièces. Les fermetures de deux portes de ces greniers ont besoin de refaire à neuf garnis de ferrures convenables.

Trois fenêtres éclairent ces greniers auxquels il faut faire des fermetures avec les ferrures nécessaires.

Le grenier qui prend jour du côté de l'entrée doit être restauré pour loger le concierge.

Le plancher qui le couvre est en partie croulé, il faut le réparer et il faut aussi careller ce grenier en briques, en réparer les enduits et le blanchir avec du lait de chaux.

Le comble qui est au-dessus de ce grenier et du premier ou est l'escalier a besoin de réparer, on y changera une panne des chevrons, deux jambes de force et une partie des planches.
Il sera ensuite remanié à chantier ouvert en y remplaçant la tuile canal qui pourra manquer.
L'autre grenier est couvert d'un comble auquel il ne faut réparer que quelques tuiles canal.
Dans ce grenier il y a une cheminée qu'il faut murer comme étant inutile.

Nous sommes ensuite descendus à la cour et à gauche nous avons trouvé une porte à laquelle il faut changer le seuil en pierre de taille, en réparer la fermeture et en changer la ferrure.

Par cette porte **nous sommes entrés dans le cellier** qui est sous le grenier dont nous venons de parler. Ce cellier est entouré par des murs auxquels il faut réparer les points et fermer les trous, le tout avec du mortier à chaux et sable.

On doit changer les planches du plancher qui seront défectueuses, l'on doit agrandir le jour du cellier et en fermer l'ouverture par un volet de charpente fermant avec un verrou.

Dans ce cellier il y a deux cuves de contenance de soixante papeles chacune, elles ont besoin de réparer, à l'une desquelles il faut remplacer un cours qui y manque.

Il y a deux fouloirs un desquels appartient au fermier, il faut refaire l'autre à neuf et en remplacer un qui nous a été dit avoir été enlevé.

Toutes les réparations mentionnées dans cet article, nous les avons apprêtés à la somme de 971 livres et 10 sols.

Nous sommes revenus à la cour et à droite avons trouvé une porte à laquelle il faut remplacer la couverture et la pièce de décharge, refaire la fermeture à neuf.

Par cette porte nous sommes entrés dans un réduit et ensuite passées **sous le grand escalier** et à gauche avons trouvé une porte à laquelle il faut réparer les jambages et la couverture, au-dessus de laquelle on fera une ouverture de deux pieds de large laquelle sera fermée par un volet.

On fera aussi une fermeture à ladite porte ou elle manque, cette porte sera réduite à trois pieds de large.

Par cette porte nous sommes entrés dans un réduit. Dans ce réduit avons trouvé une autre porte à laquelle on fera les mêmes réparations qu'à la précédente.

Par cette porte **l'on entre dans une pièce ou dépose les huiles**, cette pièce est couverte d'une voûte dont une partie menace ruine, qu'il faut refaire à neuf.

Dans cette pièce il y avait un carellement en briques qu'il y faut remplacer.

Il sera posé sur du mortier à chaux et sable, lequel aura une pente vers un réservoir en terre cuite qu'il faut changer à neuf et y faire une couverture en bois de sapin.

Deux fenêtres éclairent cette pièce, celle qui est du côté de la place doit être agrandie et fermée d'une grille de fer et d'une fermeture en charpente à chacune.

Sortant de cette pièce nous sommes passés **au bûcher**, la porte par laquelle on y entre doit être réparée des jambages et la fermeture en doit être refaite à neuf à laquelle on mettra une serrure.

Le bûcher est couvert d'une partie de voûte et le reste d'un plancher qu'il faut refaire à neuf la partie croulée et réparer l'autre.

En sortant de ce bûcher nous avons trouvé à droite une porte à laquelle il faut changer le seuil et la serrure de la fermeture, par cette porte **nous sommes entrés dans une écurie**, la crèche de laquelle sera allongée jusqu'aux murs et réparée aux endroits nécessaires.

Cette écurie doit être pavée en cailloux en observant à lui donner une pente vers l'entrée.

Revenus à la cour et tournés à droite avons trouvés une porte à la fermeture de laquelle il faut faire une clef qui y manque et réparer la serrure.

Par cette porte nous sommes entrés dans une pièce ou l'on place le pressoir, à la fenêtre qui l'éclaire on changera les bandes de la fermeture.

Tous les murs et voûte des pièces mentionnées dans cet article sont en assez bon état, on les regarnira des joints et autres dégradations et l'on réparera les enduits qu'il sera nécessaire et ce avec du mortier à chaux et sable.

Les réparations reportées dans le présent article, nous les avons apprêtés à la somme de 718 livres.

Revenus à ladite cour et tournés à gauche, **avons trouvé une révolution d'escalier en pierre de taille de 24 marches** ayant besoin de refaire en entrée, et l'on élèvera le mur d'échiffre pour former un parapet lequel sera couronné d'une assise en pierre de taille.

Au bout de cet escalier nous avons trouvé un arceau par lequel nous sommes entrés dans un vestibule, le carrellement duquel est en mauvais état, il faut le refaire à neuf en briques.

Dans ce vestibule avons trouvé une porte à la fermeture de laquelle il faut réparer la serrure et y faire une défense qui y manque.

Cette porte communique au greniers à foin desquels nous avons déjà parlé, dans ce vestibule il y a une autre porte à laquelle il faut changer la couverture, en réparer la fermeture et la serrure.

Par cette porte nous sommes entrés dans un corridor pavé en pierre de taille qu'il faut refaire en entier, au corridor avons trouvé une porte à laquelle il faut remplacer la clef qui y manque.

Par cette porte nous sommes entrés **dans un grenier qui est au-dessus de la voûte qui doit être refaite.**

Le plancher qui est au-dessus à besoin de réparer à une extrémité joignant le mur sur la gauche, l'on changera l'accoudoir en pierre de la fenêtre et on réparera la fermeture à neuf, on remplacera la ferrure et la serrure et la fermeture de l'armoire qui est pratiquée dans l'épaisseur de mur.

Ensuite nous sommes revenus au dit corridor et à gauche avons trouvé une porte à laquelle il faut refaire la fermeture à neuf et y remplacer la serrure qui y manque.

Par cette porte nous sommes entrés dans un autre grenier, éclairé par deux fenêtres fermées par des volets de charpente qu'il faut refaire à neuf en faisant des volets de charpente qu'il faut refaire à neuf en faisant resservir les mêmes ferrures qu'on réparera.

On réparera aussi l'accoudoir de la fenêtre qui est à gauche.

Dans chacun de ces greniers il y a une cheminée, tout les murs de cette partie sont en bon état ainsi que les bugets en plâtre qui y sont.

L'on remettra en état ce qu'on sera obligé de démolir pour la réfection de la voûte.

On réparera ensuite généralement tous les enduits et autres dégradations des murs et autres avec du mortier à chaux et sable.

Les réparations à faire dans cette partie nous les avons apretés à la somme de 397 livre et 10sols.

Ensuite nous sommes revenus au corridor à gauche l'entrée avons trouvé une porte et ensuite **à gauche avons trouvé un escalier à vis à côté duquel est un réduit dans l'épaisseur de mur.**

On réparera le carrellement et les jambages de la porte.

Par cet escalier nous sommes montés par vingt deux marches, la première ayant besoin de changer et les autres de réparer et l'on fera un accoudoir au palier qui est après la vingt deuxième marche.

Sur ce palier il y a une porte à laquelle il faut remplacer la clef puisqu'elle manque.

Par cette porte nous sommes entrés dans un grenier qui occupe tout le second étage du grand corps.

Le carrellement est hourdés de plâtre qu'il faut réparer, il est éclairé par trois ouverture

Férurées de volets de charpente qu'il faut tout réparer. Ce grenier est couvert par le comble qui est à deux pentes, il y faut changer deux entrants et réparer le couvert de tuiles canal, tous les murs qui entourent ce grenier, la cage d'escalier et réduit à côté sont en assez non état, il faudra les garnir et réparer les enduits ou il en sera nécessaire avec du mortier à chaux et sable.

Revenus à la cour, vérifié les deux tours qui sont conservées, on entre dans celle qui est entre le couchant et le nord, par une porte à laquelle il faut remplacer une fermeture qui y manque. Elle sera en

bois de chêne garnie de la ferrure convenable, il y a à cette porte une seconde fermeture qu'il y faut réparer et y faire la coulisse du guichet.

Par cette porte nous sommes entrés dans **cette tour laquelle sert de prison**, les murs et la voûte sont en assez bon état, et il faut en réparer certaines dégradations et joints aux endroits qu'il sera nécessaire.

Cette prison est éclairée par par une ouverture de lunette, il en faut careller le plein pied en pierre ou en briques.

Le milieu du plein pied est percé d'une ouverture qui communique avec une basse fosse qui est sous la prison, elle est aussi couverte d'une voûte en bon état, l'on nettoiera les décombres et ruines qui sont dans cette basse fosse. En faisant le carrellement de la prison on fera une fermeture en bois de chêne à l'ouverture qui est au milieu.

Nous sommes sortis de cette tour et revenus à l'autre qui est entre le midi et le couchant, à laquelle il faut refaire les mêmes réparations qu'à la précédente, étant destinée au même usage.

Pour vérifier le haut de ces deux tours il faut y monter par une échelle à mains , nous estimons que pour avoir l'usage du haut de ces tours il faut faire un escalier en pierre entre le petit corps de l'aile gauche et la tour qui est entre le midi et le couchant.

Le haut des tours à besoin de réparer et on en carellera le dessus des voûtes des prisons, on répara les enduits et on enfermera toutes les ouvertures à la réserve de deux qu'on laissera ouvertes et auxquelles on fera pareillement trois fermetures de porte. Le tout sera garni de la ferrure nécessaire.

Le mur qui est entre les deux tours est terminé à la hauteur des seuils des portes des deux tours.

Les deux tours sont couvertes chacune d'une voûte caréllée en pierre de taille. On en regarnira les joints de ciment et on en réparera les carreaux.

Des deux tours nous sommes descendu dans la cour à laquelle nous estimons qu'on ne peut se dispenser y faire **un puits de trois pieds de diamètre** à la place de celui qu'on à laissé détruire.

Il sera construit joignant le mur d'enceinte qui est au midi et sera couvert d'un arceau auquel sera attaché la poulie pour puiser l'eau.

Nous avons ensuite examiné les vieux murs qui existent de la partie du château qui est tombée en ruine, nous estimons qu'attendu que les murs menacent une chute prochaine, ils seront démolis jusqu'au Rez de Chaussée qui forme une terrasse **qui est derrière l'écurie**, que des matériaux en provenant on s'en servira pour des réparations ci-dessus marquées et pour celles qu'on fera aux murs d'enceinte et autres ainsi que nous l'avons détaillé.

Les deux murs qui font face au midi et au couchant ont besoin de réparer, on aura soin d'y incruster toutes les pierres qui y manqueront ou qui seront dégradées.

La partie du mur joignant le grenier à foin sera élevée de trois pieds pour la mettre à niveau des autres.

Ces murs seront capussonés de même que tous les autres murs qui font face à la cour soit du côté du corps de l'aile gauche, du côté du grand corps ou de celui de l'aile droite.

On réparera le glacis de l'encoule de contrefort qui est dans la cour servant de butée au mur du grand corps ou est adossé l'escalier en pierre de taille.

Nous avons ensuite vérifier l'extérieur de tous les murs du château et de la clôture et estimons qu'il convient de crépir et regarnir des joints et autres dégradations partout ou besoin sera en dedans qu'en dehors.

Pour ce qui concerne les murs de clôture et pour ceux du château en dehors seulement, l'on aura soin d'y remplacer toutes les pierres qui y manquent ou qui seront rongés du nitre.

Pareilles réparations seront faites à l'extérieur des murs des tours, toutes les réparations à faire aux murs seront faites avec du mortier à chaux et sable d'une bonne qualité.

Il est encore nécessaire de planter un poteau de bois de chêne dans la place publique de Capestang.

A ce poteau on attachera avec une chaîne un **carcan** en fer qui se fermera avec un cadenas.

Les réparations à faire à cette partie de maison, aux tours ou aux murs d'enceinte, nous les avons apprétés à la somme de 2066 livres.

Les réparations à faire à l'église de Capestang qui concernent Monseigneur l'Archevêque ou celles qu'il faut faire au château dudit lieu se montent à la somme de 8986 livres et 10 sols ”.

2) VISITE DU CHATEAU, 1763-1767

G 392, p 175-180

“ De l'église de Capestang nous sommes passés au château situé dans ledit lieu, **lequel a été réparé en entier il y a environ six ou sept ans**, de manière que les réparations qui restent à faire se réduisent aux objets qu'on a oublié et à quelques dégradations qui sont survenues depuis, et procédant à la vérification de l'un et de l'autre nous observons qu'il faut retourner à certains endroits.

Les crépis des murs extérieurs ainsi que le mur du parapet de l'avenue du côté droit de la porte à été refait à neuf de même que le pavé ou caladat en forme de rampe qui précède ladite porte , qu'il manque aux murs quelque peu de crépis, et que la dite porte principale a été faite à neuf.

En entrant on trouve sur la gauche l'auditoire qui a été réparé, il ne manque aux murs que quelque peu d'enduit, ils doivent être ensuite blanchis.

La porte et les barreaux en claire-voie sont en état.

Aux murs de ce passage il faut aussi crépir quelques endroits.

On remplacera en même temps au jambage du côté gauche de l'arceau qui sépare ledit passage de la cour, une pierre que les charrettes ont fait glisser.

Arrivés à la cour nous avons examinés les faces extérieures des murs tant d'enceinte que des autres bâtiments, et nous disons qu'il faut crépir les endroits qui en ont besoin.

En entrant dans la dite cour on trouve du côté droit un escalier en pierre de taille composé de vingt sept marches lesquelles ont été également réparées, sont en état aussi bien que le mur d'échiffre et celui du parapet.

Après quoi étant passé dans une pièce ou est le **pressoir**, et de celle ci dans **l'écurie** et le **cellier** lesquels trois endroits qui furent réparés son en état, sauf quelques morceaux de crépis, les fermetures des portes étant bonnes.

Sortis des dites trois pièces **étant passé sous l'escalier** et parvenu **au jarrier**, nous avons reconnu qu'il a été réparé et qu'il est en bon état sauf encore qu'il y a quelques crépis à faire aux murs.

Delà nous avons été dans la **volaillère** placée tout près de l'escalier et nous avons trouvé la fermeture de la porte, les murs, la voûte est en état à l'exception d'un peu de crépis à faire aux murs tout est bien.

Sortis de la volaillère, nous sommes entrés par une porte dont la fermeture est bonne dans **un vestibule** qui est derrière **l'auditoire** dans lequel on a pratiqué un escalier de dix huit marches.

Les six premières en pierre de taille et les autres en plâtre, le tout en bon état.

Nous sommes ensuite passés au Tinel attenant au dit vestibule par une porte dont la fermeture est bonne, et tout le surplus en état aussi sauf quelques morceaux de crépis à faire aux murs.

Cela fait nous avons examiné nécessairement les deux tours, les portes desquelles sont neuves et les murs réparés.

L'escalier de la tour du côté gauche composé de vingt et une marches en pierre de taille est aussi en état à quelque rejointoiement près et d'une pierre de taille qu'il faut placer au jambage du côté droit de la porte du premier étage, tout l'exedant des dites tours étant bon.

Après quoi étant monté au premier étage par le premier escalier dont nous avons parlé nous avons aboutit à un **petit vestibule aux murs ou cloisons duquel il manque un peu d'enduit**, et étant entrés par une porte du côté gauche dont la fermeture est bonne, nous nous sommes trouvés sur le plancher au dessus du pressoir, cellier et écurie ci-dessus mentionné, servant de grenier à paille et nous remarquons que le tout est en bon état, n'y ayant que quelques crépis à faire aux murs.

Etant revenus du dit grenier dans le vestibule, nous sommes entrés par une ouverture de porte dont la fermeture doit être réparée, dans **un bouge** ou les jambages ou piedroits de la porte seront rejointoyés et les murs enduits aux endroits nécessaires.

De ce bouge nous sommes entrés dans une pièce servant de **cuisine pour l'exploitation de la ferme**, et nous observons que la fermeture de la porte est bonne, que le pavé qui est en plâtre a besoin de réparations, qu'il convient de réparer aussi les enduits des murs, les jambages de la dite porte et l'évier, remarquant aussi que le plancher par dessus est bon, de même que la fermeture de la fenêtre.

De la cuisine nous sommes revenus par les mêmes ouvertures des portes au dit vestibule et de là étant entrés dans une grande pièce appelée **Salle ou on entrepose les grains provenant de la Dîme**, nous reconnaissons que la fermeture de la porte a été faite à neuf, que la superficie radurée en plâtre a besoin d'être réparée et qu'il faut aussi quelques peu d'enduits aux murs, que les fermetures des deux fenêtres sont de même en état, aussi bien que le bois de charpente du plancher qui est par-dessus.

A la suite de cet examen, nous sommes encore revenus au dit vestibule, et par un escalier en plâtre de vingt et une marche, nous sommes montés au grenier, observant qu'on doit rejointoyer les murs de la cage et réparer le dit escalier.

Nous disons aussi qu'à côté de cet escalier, on trouve un petit réduit dont les murs ont besoin d'être crépis, et que l'ouverture de porte est sans la fermeture ne paraissant pas qu'il y en a jamais eu.

Parvenus au grenier qui est au-dessus de la cuisine et de la Salle, nous reconnaissons qu'il faut faire à neuf la fermeture de l'ouverture de la porte avec sa ferronnerie convenable et une serrure en bosse, que le sol ou la superficie du dit grenier qui est raduré en plâtre a besoin d'être réparer, de même que quelques endroits des murs.

Les trois fermetures des fenêtres qui l'éclairent étant en état de même que le bois de charpente qui le couvre.

Descendus du dit grenier et revenus dans la cour, nous nous sommes introduits de nouveau dans le vestibule sur la gauche ou nous avons déjà dit qu'il y a été pratiqué un escalier de dix huit marches, par lequel étant montés nous avons été au logement du concierge par un vestibule qui le précède, le carrellement qui est en plâtre ayant besoin d'être raduré en partie, qu'il faut aussi faire quelques enduit aux murs.

Nous observons que la fermeture de la fenêtre est bonne et que la couverture a besoin de réparer.

Du vestibule dont nous venons de faire mention nous sommes passés à la chambre du concierge par une ouverture de porte qui est du côté droit, et dont la fermeture est neuve.

Le carrelage sera en état moyennant quelques réparations, qu'il est également nécessaire mettre deux appuis en pierre de taille à la place de ceux qui y sont qui ne peuvent y tenir, et enfin réparer le plafond qui est par dessus aux endroits qui en ont besoin.

Nous reconnaissons encore quoique le toit ait été réparé, il est néanmoins essentiel de changer deux poutres et quelques planches.

En sortant de la chambre du concierge, nous avons trouvé dans le vestibule du côté droit une ouverture de porte dont la fermeture est faite à neuf par laquelle communiquant **dans la grande Salle**, nous n'y avons pas passé attendu qu'elle a été déjà par nous examinée.

A côté gauche et à l'issue du degré de dix huit marches duquel il a été parlé, il y a une ouverture de porte dont la fermeture est neuve, par laquelle **on parvient au grenier à paille qui est par dessus le tinal**, les murs et le toit duquel ayant été réparé nous les avons trouvés en état sauf quelques petites parties de crépis à faire et à réparer en plâtre les endroits du plancher qui en ont besoin, lesquelles réparations à faire aux bâtiments du château du dit lieu de Capestang détaillées dans le présent article sont évalués à la somme de deux cent cinquante six livres onze sols, laquelle est en entrée à la charge de Monseigneur l'Archevêque.

Geneviève DURAND

2 février 2004

- ANNEXE 4 -

**Dossier de classement au titre des
monuments historiques**

Direction Régionale des Affaires Culturelles de Languedoc-Roussillon

Département **HERAULT** Commune **CAPESTANG**
 Arrondissement **BEZIERS** Canton **CAPESTANG**

Monument Ancien Château

Situation exacte Dans le village; parcelle cadastrale N°II98 section K

Propriétaire Commune, nue-propriétaire, par ROUANET Henri, usufruitier, à
 Adresse CAPESTANG.
 Profession

Nature de la protection proposée Mention au Casier Archéologique

Etendue

Partie ancienne de la façade Sud, avec arcs bandés entre les contreforts, et deux fenêtres gothiques.

Epoques de construction

Cette partie de la construction paraît remonter au **XIV^e s.**; il s' y est ajouté un ensemble important de constructions de diverses époques.

Etat de conservation

Murs en bon état: fenêtres bien conservées; il manque le contrefort d' angle (remplacé par un massif taluté) et l' arc à mâchicoulis adjacent.

Réparations à prévoir d'urgence

L' intérieur n' est pas actuellement visitable (usufruitier absent); lorsque l' immeuble sera définitivement en possession de la Commune, il est prévu d' y installer l' Hôtel-de-Ville et, m'a-t-on dit, de respecter les parties anciennes, notamment les fenêtres ci-dessus, et des plafonds à poutrell décorés de peintures qui ornent les grandes salles du 1er étage. Travaux éventuellement à surveiller.

Estimation globale de ces réparations

Crédit d'entretien nécessaire

Le propriétaire consentirait-il au classement ?

Renseignements bibliographiques 1) Bonnet, Guide de l' Hérault. - 2) Thomas, dict. topograph., p.33. - 3) Archives dép. Aude, G-2, f°14. - 4) Mahul, Cartulaire, t.IV, p. 320.

Documents graphiques et photographiques connus

Néant

Historique

Le château de Capestang a été construit par les Archevêques de Narbonne, seigneurs du lieu (1)(2); on ignore la date de cette construction, mais l'édifice est longuement mentionné dans le Livre Vert de 1360 (3).

A cette époque, il ne devait exister qu'un grand corps de bâtiment, orienté Est-Ouest en bordure de la Place, long de 40 mètres, large de 12, et relativement très élevé pour sa largeur. Cette maison forte était défendue par une série d'arcs à machicoulis, bandés entre les contreforts de la façade méridionale.

Par la suite, il s'y est ajouté toute une série de bâtiments, surtout à usage agricole, dont l'ensemble dessine un vaste rectangle de 50 m sur 35.

Deux fenêtres gothiques, bien conservées, éclairaient la "salle" du premier étage; ces baies paraissent un peu postérieures à la construction fortifiée, et pourraient remonter au milieu du XIV^e siècle.

Elles ressemblent fort, par leurs écoinçons et le tracé de leurs colonnettes, aux fenêtres gothiques qui ont été mises à jour, en 1903, à l'Hôtel Jaquet, rue St-Ravy, à Montpellier, dit "Palais des Rois de Majorque". Ce rapprochement n'est peut-être pas fortuit.

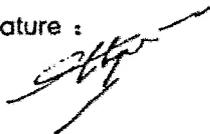
On sait, en effet, (cf. ma Fiche sur cet Hôtel) que les archevêques de Narbonne furent propriétaires de cet édifice montpelliérain depuis 1258 jusqu'à 1351. Il est donc très possible que le même tailleur de pierre ait travaillé aux deux édifices.

D'après l'Histoire Généalogique de la Maison de Rieux (4), c'est à Pierre de la Jugie, archevêque de Narbonne de 1347 à 1375, qu'il conviendrait d'attribuer la construction du château de Capestang; on sait que ce prélat fit aussi construire le palais archiépiscopal de Narbonne, l'Officialité de Limoux et l'église de Capestang; c'est lui aussi qui cède l'hôtel de Montpellier en emphéteose à l'orfèvre Pierre de Quarante, moyennant cent livres tournois à appliquer à la réparation de l'immeuble (1351-1352).

En résumé, le château de Capestang (fenêtres) daterait, comme l'hôtel Montpelliérain, du milieu du quatorzième siècle.

Date : 3-6-52

Signature :



Ne rien coller sur cette fiche

HERAULT

Ancien Château

CAPESTANG

Fiche 2DESCRIPTION SOMMAIRE.

Le corps de bâtiment le plus ancien, orienté sensiblement Est-Ouest, mesure 40 mètres de longueur sur 12 de largeur; il est conservé sur toute son élévation, mais les contreforts anciens n' existent que sur les 18 mètres de la façade méridionale situés contre l' angle Sud-Est.

Il existe quatre contreforts bien conservés, inégalement espacés, et inégaux aussi dans leur saillie et leur épaisseur.

Si l' épaisseur est variable, surtout à la base (1m,10 à 1m,90), la saillie varie peu autour d' une moyenne de 0m,95.

Ces contreforts sont reliés, à la partie supérieure, par des arcs en plein cintre, ménageant, entre eux et le mur, des fentes à mâchiculis. (fig. 3,4)

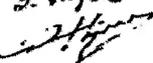
Dans l' intervalle des deux contreforts de gauche, on voit les vestiges d' un grand portail en plein cintre, large de 2m,80, transformé de nos jours en porte charretière.

Le contrefort de l' angle Sud-Est, ruiné, a été remplacé par un massif de maçonnerie, taluté; de l' arc adjacent, il ne reste que l' amorce.

FENETRES. Entre les contreforts des deux travées les plus orientales, les murs sont ajourés par deux grandes fenêtres, au niveau du premier étage.

Ces grandes baies, à peine mutilées, sont à deux formes en tiers-point, sous un oculus quadrilobé (fig. 5,6); les écoinçons sont entièrement évidés, les colonnettes élancées et les nervures très déliées; les petits chapiteaux sont simplement moulurés.

Ces fenêtres sont surtout intéressantes par leurs proportions et par la finesse des encadrements et des moulurations, caractère tellement peu fréquent dans le Languedoc, que l' assimilation avec les fenêtres de l' hôtel montpelliérain de l' archevêque vient immédiatement à l' esprit.

3. 6. 1952


Département HERAULT Commune CAPESTANG
 Arrondissement BEZIERS Canton CAPESTANG

Monument Ancien Château (Fiche Complémentaire, Juillet 1956)

Situation exacte Parcelle cadastrale N°1198 section K.

Propriétaire Commune de CAPESTANG, nue-propriétaire,
 Adresse par M. ROUANET Henri, usufruitier, à CAPESTANG
 Profession

Nature de la protection proposée Inscription à l' Inventaire Supplémentaire
 Etendue des Monuments Historiques

Plafond, décoré de peintures, de la salle dite "des Etats", dans le Château.

Epoques de construction Construction du **XIV^e** siècle (fenêtres, arcs-diaphragmes); plafond établi, sous les arcs primitifs, vers la fin du **XV^e** ou le début du **XVI^e** siècle.

Etat de conservation Murs et couvertures en bon état; dans son ensemble, le plafond paraît assez bien conservé, mais il manque une poutre, enlevée il y a quelques années; quelques légers fléchissements; les bois paraissent bons. Décor peint en bel état de fraîcheur, dans la plupart des compartiments; cependant quelques motifs manquent, d' autres sont noircies.

Réparations à prévoir d'urgence Réparation des accès (entrée par un bâtiment adjacent, à demi-ruiné); consolidation des poutres; remplacement de la poutre manquante.

Estimation globale de ces réparations A expertiser.

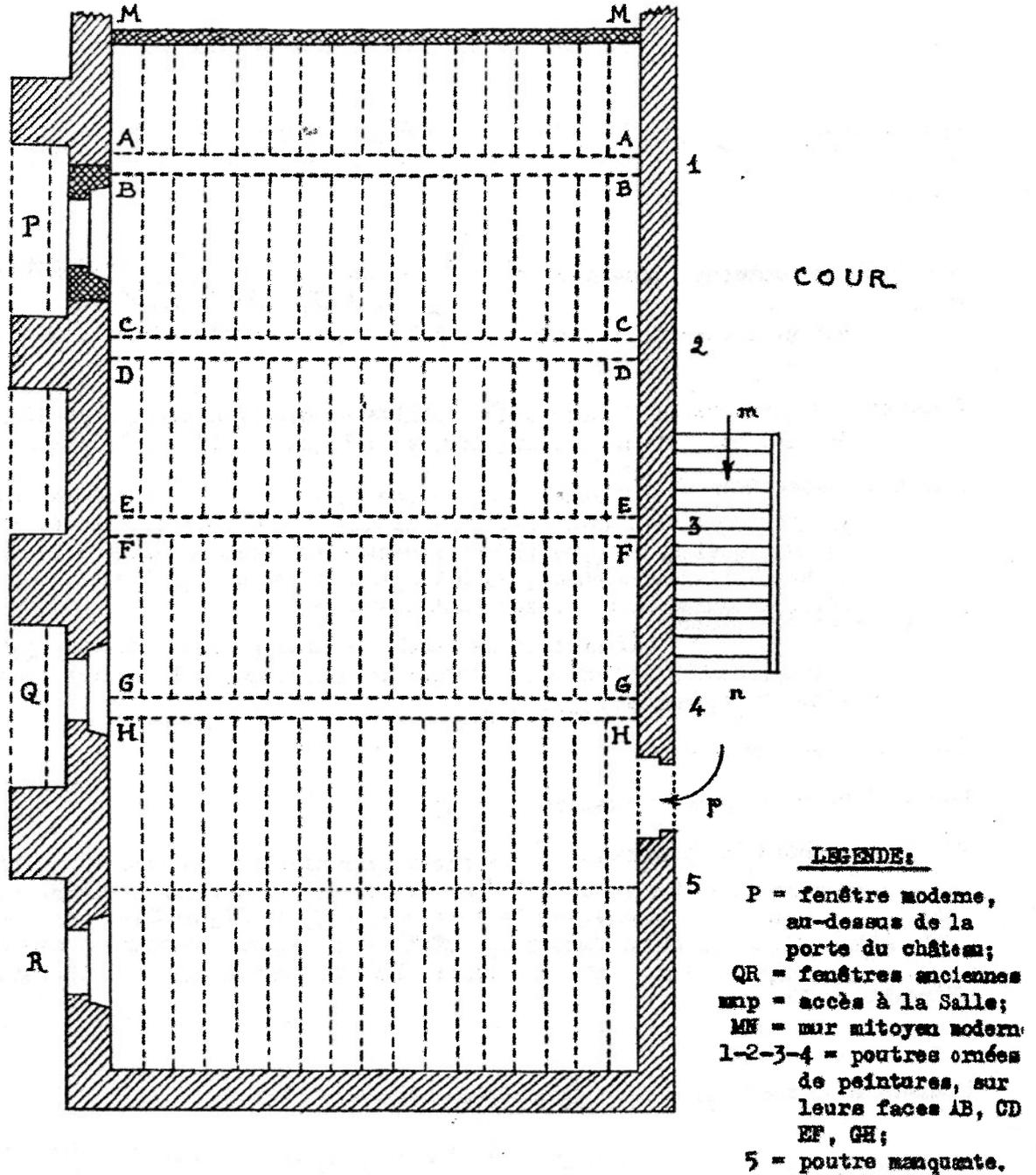
Crédit d'entretien nécessaire

Le propriétaire consentirait-il au classement ? Oui

Renseignements bibliographiques 1) Cf Fiche primitive du Château. - 2) Brieu, Histoire du département de l' Hérault, 1861 (Bibl. Municip. Carcassonne), p.199. - 3) Mullet et Sivade, armorial des Archevêques de Narbonne. - 4) La Pijardière, Chroniques de Languedoc III, 221. - 5) Arch. comm. Capestang, CC-1. - 6) Pigot, Histoire manuscrite de Capestang (notes communiquées par M. l' abbé Broca, Curé de Capestang). - 7) Thomas, Dict. Topogr. Hérault, p.33. -

Documents graphiques et photographiques connus Néant

pris pour le Casier Archéologique, ainsi qu'une notice de M. l'abbé Giry sur la Grande Salle

Ancien ChâteauFig.7: Plan schématisé de la "Salle des Etats", à 10 Millimètres pour un mètre.

4.8.1976

HISTORIQUE :

Le Château "de Capite Stagni" est mentionné en 990 dans les archives de l'église Saint Paul de Narbonne. En 1118 Bernard ATOR, vicomte de Beziers, lègue le château à son fils Roger ; celui-ci le cède ensuite à l'Archevêque de Narbonne.

Dès lors le château resta dans le domaine des Archevêques, mais ceux-ci en partagèrent la propriété avec d'autres possesseurs : le Chapitre de St Paul de Narbonne, archiprêtre de Capestang, le chapitre de la Collégiale de Capestang, le chapitre de St Nazaire de Béziers, l'hôpital St Jean et le commandeur de Grezan. On ne peut cependant préciser les droits respectifs de ces différents propriétaires.

La construction du château actuel est attribuée à Pierre de la Jugie, Archevêque de Narbonne de 1347 à 1375, le style de ce monument correspond bien à cette datation.

Le plafond peint de la grande salle semble avoir été établi dans la seconde moitié du XV siècle.

DESCRIPTION :

-Le château se dresse à quelques distances de la grande Collégiale du XIV siècle inachevée de Capestang, dans le village.

-On distingue encore bien les vestiges de l'enceinte qui délimite la cour intérieure.

-La partie ouest du corps de bâtiment sud a été très remaniée, seule subsiste en l'état (mauvais) le ponton est de ce corps de bâtiment, qui renferme le plafond peint et fait l'objet du présent dossier.

-Cette partie du château, remarquable d'allure et visible de loin, présente une architecture défensive de machicoulis sur contreforts extérieurs.

-Un large passage sous l'étage, protégé par une porte avec puit de herse et trous permet de pénétrer par une rampe dans la cour intérieure.

Le bâtiment s'étage sur trois niveaux :

-niveau 1 : très remanié, sert actuellement de garage (trop étroit) aux véhicules des sapeurs pompiers.

-niveau intermédiaire : rampe d'accès à la porte.

-niveau 2 : Etage unique - occupé pour les 9/10 par une grande salle ornée d'un très beau "plancher" peint du XV siècle, construit ultérieurement, les niveaux 2 et 3 constituaient un seul et même volume à l'origine (les 2 arcs diaphragmes ont leur départ à mi hauteur des murs et recourent le plafond).

Le sol de cette salle a été rabaissé d'1,50 m. environ.

.../...

-niveau 3 : Etage de combles l'accès à ce niveau devait se faire par escalier construit dans des parties actuellement détruites (côté Est de la cour)

Les arcs diaphragmes sont visibles et supportent directement les pannes chevrons et tuiles rondes de la couverture.

Cette couverture est très détériorée, de nombreuses tuiles manquent, certaines poutres de la charpente sont pourries.

L'eau tombe alors directement sur le "plancher" peint, délave les peintures et provoque un pourrissement des bois (en particuliers embouts de poutres) qui travaillent, se disjoignent et certains parèdals autres au éléments décorés tombent.

LE NIVEAU 2 "PLANCHER" PEINT

L'étage noble occupé pour les 9/10 par une grande salle dont la structure actuelle permet d'observer trois temps d'aménagement :

1) XIV siècle : construction du gros-oeuvre : murs maîtres, cheminée monumentale, les 2 grands arcs brisés, diaphragmes supportant la charpente, les 4 fenêtres à remolacer. Il s'agissait donc d'un volume unique.

A l'extérieur les arcs sont épaulés par des contreforts suspendus sur des consoles moulurées (cj. photo).

A l'intérieur ils retombent sur des culs de lampes ornés d'une tête (photo).

Les murs sont peints à fresque à l'intérieur d'un damier de carrés sombres fleurs delysés alternant avec des carrés clairs contenant les armes archiépiscopales.

Les fenêtres géminées à ébrasement intérieur unique et droit possèdent des bancs d'archer, et se décomposent en 2 arcs brisés moulurés en tore supportés par 2 colonnettes engagées jumelées (sur les côtés) et 3 colonnettes centrales, et surmontées d'un oculus mouluré en tore contenant un quadrilobe.

La partie supérieure de chaque fenêtre germinée elle-même s'inscrit dans un grand arc brisé surmonté d'un larmier. Les parties, ainsi que les écoinçons sont obturées pour la plupart.

L'allège, l'appui, le montant, les parties moulurées des fenêtres ainsi que les contreforts sont en molasse grise assez ferme, les murs et les lamiers sont en calcaire coquillier (oolithique) tendre.

Le 1/10 restant n'a pu être visité, mais est connu : il s'agit d'une troué (3 à 4 m. de large) de la grande salle séparée du restant par une simple cloison qui vient partager la fenêtre Nord-Ouest en deux. Cette partie a servi très récemment encore d'habitation et les aménagements (peintures, plâtres) masquent le plafond et les murs.

L'arc diaphragme ouest a été étayé par la suite par un arc boutant important dans la cour intérieure.

2) XV eme siècle : malgré cela la grande portée des arcs et la discrétion des contreforts a probablement été la cause de l'écroulement de

.../...

l'arc diaphragme ouest, peu de temps après.
 Aussi a-t-on du refaire la toiture : l'arc a été remplacé par un ensemble charpenté, son contrefort Nord Ouest a été renforcé par un prolongement jusqu'au sol de la cour (cf. photo).
 C'est à cette époque que se place l'aménagement de l'espace intérieur de la grande salle et sa séparation en 2 niveaux (un étage de combles, un étage noble, par la construction du "plancher". Ce "plancher" construit en bois résineux (sapin ou épicéa), se compose de quatre poutres maitresses de 8,40 de portée et de poutre section (455x240mm) qui soutiennent un solivage de 18 solives apparentes.
 Sur ces solives est posé un plancher jointif, après interposition de minces lambourdes (couvre-joints) dont les chants sont taillés en biseau. Sur cet assemblage est rapporté tout un ensemble de pièces profilées et peintes.
 Ce "plancher" dont la structure est en (très grande) partie apparente, en partie cachée (par les parédals, frises, moulures, couvre-joint), a fait l'objet d'une décoration peinte particulièrement soignée qui s'est remarquablement conservée.
 Le décor peint vient souligner les détails de la structure du plancher en habillant la moindre parcelle de bois visible (décoration fonctionnelle).

Les poutres maitresses et leurs corbeaux sont ornés de gueules de dragons (canidés) qui vomissent des volutes et des guirlandes et s'enroulent autour d'un pal dont le modèle varie d'une poutre à l'autre. Ces décors viennent souligner la mouluration et la sculpture des pièces de bois (poutres, corbeaux, solives).

Au dessus des poutres, l'espace vide rectangulaire laissé entre les solives (cf. planche XV figure 1) a été formé par une planchette

a) Parédal légèrement inclinée et placée en surplomb des poutres dans deux rainures d'arçolet taillées dans les solives.

Ce panneau est soutenu à sa partie inférieure par une planche

b) Frise clouée sous les solives et peinte de guirlandes de feuillages et de merlons.

La liaison de cet élément décoratif avec la poutre est assurée par un tasseau mouluré et peint.

L'encadrement du panneau se termine à sa partie supérieure par un quart de rond, placé au dessus d'une lambande peinte d'un élégant motif de feuilles et de fleurs stylisées.

PAREDALS : Il reste 92 panneaux en assez bon état de conservation sur les 161 panneaux initiaux (les autres, disparus, sont tombés ou ont été arrachés par des "amateurs"). Sur les 3 premières parties, les 80 panneaux subsistant représentent des saints personnages, (vierge et l'enfant, apôtres) des animaux, ou des créatures monstrueuses (griffons).

Monsieur ADGE pense reconnaître la main de quatre peintres.

Souvent les thèmes représentés semblent reliés entre eux.

Une seule partie porte une décoration entièrement ordonnée selon un plan précis et forme un ensemble avec symétrie interne : le thème de base est constitué par un couple de "danseurs" (planche XXIII figure 9) dont les costumes sont caractéristiques du milieu du XVème S. Ce thème est représenté sur deux séries de quatre panneaux, le tout figurant une danse, ou une procession.

LA QUATRIEME POUTRE : présente une décoration particulière. Les parédals sont

.../...

essentiellement ornés de blasons (planche XXIV 2 blasons) qui alternent, qui permettent de dater le plafond et d'attribuer sa construction à un maître d'ouvrage.

Le premier blason : deux gueules à deux fasces d'argent, est celui de la famille d'HARCOURT (avec une légère variante).

Le deuxième blason : d'argent à la croix de gueules, est celui de l'église de Narbonne et du chapitre cathédral.

Deux évêques de la famille d'HARCOURT se sont succédés sur le siège de Narbonne au milieu du XVème siècle

Le premier, Jean d'HARCOURT, fut nommé le 2 novembre 1436, jusqu'au 10 décembre 1451.

Lui succéda son neveu, Louis d'HARCOURT, jusqu'au 18 janvier 1460.

Il est difficile de déterminer lequel de ces deux évêques a fait bâtir le plancher peint, mais on peut le dater de la période 1436-1460.

C O N C L U S I O N

§§§§§§§§§§§§§§§§§§§§§§§§

Dans l'ensemble les peintures sont encore bien conservées et les couleurs demeurent vives (fond, rouge le plus souvent).

Plusieurs menaces pèsent sur cet ouvrage :

- / La couverture actuelle laisse passer les eaux de pluies qui s'infiltrant, détrempe les peintures, et pourrissent les bois.
- / La caserne des pompiers qui occupe le niveau 1 doit être agrandie (élargissement de la porte d'accès au détriment du mur Sud du château).

Il est urgent de poser rapidement une couverture légère provisoire (film plastique sur voliges) pour assurer dans l'immédiat la mise hors d'eau du plancher peint. (Le procédé a été utilisé avec succès pour la préservation du plancher peint de la maison des Consuls à St Pons de Mauchiens (34)).

Une instance de classement permettrait à notre Ministère d'intervenir immédiatement, soulageant en cela la commune de Capestang qui souhaite la conservation de ce monument mais ne peut l'assurer actuellement.



A R R Ê T Ê

COMTE POUR L'EXÉCUTION
A Monsieur GALLY -
DIRECTEUR RÉGIONAL DES MONUMENTS HISTORIQUES

Le Ministre de la Culture,

- VU la loi du 31 décembre 1913 sur les Monuments Historiques, modifiée et complétée par les lois des 27 août 1941, 25 février 1943 et 30 décembre 1966 et le décret du 18 mars 1924 déterminant les conditions d'application de ladite loi ;
- VU le décret n° 81-646 du 5 juin 1981 relatif aux attributions du Ministre de la Culture ;
- VU l'arrêté du 1er août 1960 portant inscription sur l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques de l'ensemble du château de CAPESTANG (Hérault) ;
- VU l'avis de la Commission Supérieure des Monuments Historiques du 22 mai 1978 ;
- VU la délibération du 21 septembre 1978 du Conseil Municipal de la commune de CAPESTANG (Hérault), propriétaire, portant adhésion au classement ;

A R R Ê T Ê :

Article 1er. - Est classé parmi les Monuments Historiques le plafond peint du château de CAPESTANG (Hérault), figurant au cadastre, Section K, sous le n° 1198 d'une contenance de 21 a 25 ca et appartenant à la commune depuis une date antérieure au 1er janvier 1956.

Article 2. - Le présent arrêté, qui annule et remplace, en ce qui concerne la partie classée, l'arrêté d'inscription susvisé du 1er août 1960, sera publié au bureau des hypothèques de la situation de l'immeuble classé.

Article 3. - Il sera notifié au Préfet du département et au Maire de la commune, propriétaire, qui seront responsables, chacun en ce qui la concerne, de son exécution.

PARIS, le 23 DEC. 1981

Pour Ampliation,
L'Attaché de l'Administration
chargé de la protection
des Monuments Historiques

Pour le Ministre de la Culture
et de l'Archéologie
Le Directeur du Patrimoine

Le comte

EL COMBE

G. PATIN

- ANNEXE 5 -

**Liste des relevés conservés au centre
de recherche des monuments
historiques**

Notice n° 1

Série 1996/089 - Relevés de peintures murales

Peintures murales / Dessins-Gravures ; Plans

Localisation France ; Languedoc-Roussillon ; 34 ; Capestang

Edifice Château des archevêques de Narbonne

Date de l'oeuvre 1300-1500

Partie édifice Plafond

Titre Motifs décoratifs et personnages

Auteur original Fouchère, L.

Date original 1875

Lieu conservation **Médiathèque de l'architecture et du patrimoine (CRMH)**

Cote conservation **1996/089/**

N° document 007429

Formats 0,620 x 0,925

Techniques Aquarelle

Echelle 0,20 p.m.

Signature Oui

Liens Mérimée 

Renvois M00065636 (référence micro-film CRMH)

Date protection 1995/09/29 classé MH

Nature protection MH Classé MH

Statut propriété Propriété de la commune

© Ministère de la culture, Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine, 2001.

Notice n° 2

Série 1996/089 - Relevés de peintures murales

Peintures murales / Dessins-Gravures ; Plans

Localisation France ; Languedoc-Roussillon ; 34 ; Capestang

Edifice Château des archevêques de Narbonne

Date de l'oeuvre 1300-1500

Partie édifice Plafond ; Arc doubleau

Titre Motifs décoratifs et personnages

Auteur original Fouchère, L.

Date original 1875

Lieu conservation **Médiathèque de l'architecture et du patrimoine (CRMH)**

Cote conservation **1996/089/**

N° document 007430

Formats 0,925 x 0,635

Techniques Aquarelle

Signature Oui

Liens Mérimée 

Renvois MH 00065637 (référence AP)

Date protection 1995/09/29 classé MH

Nature protection MH Classé MH

Statut propriété Propriété de la commune

© Ministère de la culture, Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine, 2001.

Notice n° 3

Série 1996/089 - Relevés de peintures murales

Peintures murales / Dessins-Gravures ; Plans

Localisation France ; Languedoc-Roussillon ; 34 ; Capestang

Edifice Château des archevêques de Narbonne

Date de l'oeuvre 1400-1500

Partie édifice Plafond

Titre Un saint et des motifs décoratifs

Auteur original Revoil, Henry (ACMH)

Date original [1855]

Lieu conservation **Médiathèque de l'architecture et du patrimoine (CRMH)**

Cote conservation **1996/089/**

N° document 010420

Formats 0,659 x 0,749

Techniques Aquarelle

Signature Oui

Liens Mérimée [☰](#)

Renvois MH 00068010 (référence AP)

Date protection 1995/09/29 classé MH

Nature protection MH Classé MH

Statut propriété Propriété de la commune

© Ministère de la culture, Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine, 2001.

Notice n° 4

Série **1996/089 - Relevés de peintures murales**

Peintures murales / Dessins-Gravures ; Plans

Localisation France ; Languedoc-Roussillon ; 34 ; Capestang

Edifice Château des archevêques de Narbonne

Date de l'oeuvre 1300-1500

Partie édifice Plafond

Titre Motifs décoratifs d'armoiries

Auteur original Fouchère, L.

Date original 1875

Lieu conservation **Médiathèque de l'architecture et du patrimoine (CRMH)**

Cote conservation **1996/089/**

N° document 010412

Formats 0,748 x 0,654

Techniques Aquarelle

Signature Oui

Liens Mérimée 

Renvois MH 00068016 (référence AP)

Date protection 1995/09/29 classé MH

Nature protection MH Classé MH

Statut propriété Propriété de la commune

© Ministère de la culture, Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine, 2001.

Notice n° 5

Série 1996/089 - Relevés de peintures murales

Peintures murales / Dessins-Gravures ; Plans

Localisation France ; Languedoc-Roussillon ; 34 ; Capestang

Edifice Château des archevêques de Narbonne

Date de l'oeuvre 1300-1500

Partie édifice Cheminée

Titre Elévation de la cheminée et motifs décoratifs de feuillage

Auteur original Fouchère, L.

Date original 1875

Lieu conservation **Médiathèque de l'architecture et du patrimoine (CRMH)**

Cote conservation **1996/089/**

N° document 010413

Formats 0,748 x 0,654

Techniques Aquarelle

Signature Oui

Liens Mérimée 

Renvois MH 00068015 (référence AP)

Date protection 1995/09/29 classé MH

Nature protection MH Classé MH

Statut propriété Propriété de la commune

© Ministère de la culture, Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine, 2001.

Notice n° 6

Série 1996/089 - Relevés de peintures murales

Peintures murales / Dessins-Gravures ; Plans

Localisation France ; Languedoc-Roussillon ; 34 ; Capestang

Edifice Château des archevêques de Narbonne

Date de l'oeuvre 1400-1500

Partie édifice Plafond

Titre Motifs décoratifs

Auteur original Revoil, Henry (ACMH)

Date original [1855]

Lieu conservation **Médiathèque de l'architecture et du patrimoine (CRMH)**

Cote conservation **1996/089/**

N° document 010414

Formats 0,658 x 0,749

Techniques Aquarelle

Signature Oui

Liens Mérimée 

Renvois MH 00068014 (référence AP)

Date protection 1995/09/29 classé MH

Nature protection MH Classé MH

Statut propriété Propriété de la commune

© Ministère de la culture, Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine, 2001.

Notice n° 7

Série 1996/089 - Relevés de peintures murales

Peintures murales / Dessins-Gravures ; Plans

Localisation France ; Languedoc-Roussillon ; 34 ; Capestang

Edifice Château des archevêques de Narbonne

Date de l'oeuvre 1300-1400

Titre Motifs décoratifs

Auteur original Revoil, Henry (ACMH)

Date original [1855]

Lieu conservation **Médiathèque de l'architecture et du patrimoine (CRMH)**

Cote conservation **1996/089/**

N° document 010415

Formats 0,750 x 0,657

Techniques Aquarelle

Signature Oui

Liens Mérimée 

Renvois MH 00068013 (référence AP)

Date protection 1995/09/29 classé MH

Nature protection MH Classé MH

Statut propriété Propriété de la commune

© Ministère de la culture, Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine, 2001.

Notice n° 8

Série 1996/089 - Relevés de peintures murales

Peintures murales / Dessins-Gravures ; Plans

Localisation France ; Languedoc-Roussillon ; 34 ; Capestang

Edifice Château des archevêques de Narbonne

Date de l'oeuvre 1400-1500

Partie édifice Grande salle ; Plafond

Titre Plan du plafond

Auteur original Revoil, Henry (ACMH)

Date original [1855]

Lieu conservation **Médiathèque de l'architecture et du patrimoine (CRMH)**

Cote conservation **1996/089/**

N° document 010416

Formats 0,655 x 0,749

Signature Oui

Liens Mérimée [E](#)

Date protection 1995/09/29 classé MH

Nature protection MH Classé MH

Statut propriété Propriété de la commune

© Ministère de la culture, Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine, 2001.

Notice n° 9

Série 1996/089 - Relevés de peintures murales

Peintures murales / Dessins-Gravures ; Plans

Localisation France ; Languedoc-Roussillon ; 34 ; Capestang

Edifice Château des archevêques de Narbonne

Auteur original Fouchère, L.

Date original [1855]

Lieu conservation **Médiathèque de l'architecture et du patrimoine (CRMH)**

Cote conservation **1996/089/**

N° document 010417

Observations Manque

Signature Oui

Liens Mérimée [E](#)

Date protection 1995/09/29 classé MH

Nature protection MH Classé MH

Statut propriété Propriété de la commune

© Ministère de la culture, Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine, 2001.

Notice n° 10

Série 1996/089 - Relevés de peintures murales

Peintures murales / Dessins-Gravures ; Plans

Localisation France ; Languedoc-Roussillon ; 34 ; Capestang

Edifice Château des archevêques de Narbonne

Date de l'oeuvre 1400-1500

Partie édifice Plafond

Titre Un couple et des motifs décoratifs, trois dessins contrecollés sur un même support

Auteur original Revoil, Henry (ACMH)

Date original [1855]

Lieu conservation **Médiathèque de l'architecture et du patrimoine (CRMH)**

Cote conservation **1996/089/**

N° document 010419

Formats 0,748 x 0,654

Techniques Calque ; Lavis ; Aquarelle

Signature Oui

Liens Mérimée 

Renvois MH 00068011 (référence AP)

Date protection 1995/09/29 classé MH

Nature protection MH Classé MH

Statut propriété Propriété de la commune

© Ministère de la culture, Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine, 2001.

Notice n° 11

Série 1996/089 - Relevés de peintures murales

Peintures murales / Dessins-Gravures ; Plans

Localisation France ; Languedoc-Roussillon ; 34 ; Capestang

Edifice Château des archevêques de Narbonne

Date de l'oeuvre 1400-1500

Partie édifice Plafond

Titre Motifs décoratifs, trois dessins contrecollés sur un même support

Auteur original Revoil, Henry (ACMH)

Date original [1855]

Lieu conservation **Médiathèque de l'architecture et du patrimoine (CRMH)**

Cote conservation **1996/089/**

N° document 010421

Formats 0,656 x 0,748

Techniques Aquarelle

Signature Oui

Liens Mérimée 

Renvois MH 0006809 (référence AP)

Date protection 1995/09/29 classé MH

Nature protection MH Classé MH

Statut propriété Propriété de la commune

© Ministère de la culture, Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine, 2001.

Notice n° 12

Série **1996/089 - Relevés de peintures murales**

Peintures murales / Dessins-Gravures ; Plans

Localisation France ; Languedoc-Roussillon ; 34 ; Capestang

Edifice Château des archevêques de Narbonne

Date de l'oeuvre 1400-1500

Partie édifice Plafond

Titre Quatre musiciens, deux calques contrecollés sur le même support

Auteur original Revoil, Henry (ACMH)

Date original [1855]

Lieu conservation **Médiathèque de l'architecture et du patrimoine (CRMH)**

Cote conservation **1996/089/**

N° document 010418

Formats 0,746 x 0,658

Techniques Calque ; Lavis ; Aquarelle

Signature Oui

Liens Mérimée 

Renvois MH 00068012 (référence AP)

Date protection 1995/09/29 classé MH

Nature protection Classé MH
MH

Statut propriété Propriété de la commune

© Ministère de la culture, Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine, 2001.

Notice n° 13

Série **1993/001 - Restaurations des édifices et dossiers thématiques**

Architecture ; Objet / Archives

Localisation France ; Languedoc-Roussillon ; 34 ; Capestang

Edifice Château des archevêques de Narbonne

Titre Notes, correspondance relative à l'édifice et aux objets

1959

Lieu conservation **Médiathèque de l'architecture et du patrimoine (Croisilles)**

Cote conservation **1993/001/0381**

N° document 1993/001/000018

Nom ou service Auzas , Pierre-Marie
versant

Type document Archive

Liens Mérimée [\[i\]](#)

Date protection 1995/09/29 classé MH

Nature protection MH Classé MH

Statut propriété Propriété de la commune

© Ministère de la culture, Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine, 2001

- ANNEXE 6 -

Rapport d'étude dendrochronologique

Direction :
Dendrochronologie :

C. ORCEL

C. ORCEL

C. DORMOY

A. CURA

Radiocarbone :

Géologie et

Céramologie : L. VAN DER PLAETSEN

Palynologie : L. MARAMBAT

ARCHEOLABS

LE CHATELARD, 38840 SAINT BONNET DE CHAVAGNE

Tél. 04.76.64.00.97 archeolabs@wanadoo.fr Fax. 04.76.64.01.60

N/Ref. ARC03/R2845D

Affaire suivie par :

Agnès Marin

HADES

Immeuble Innopolis

rue de la Découverte (voie 2)

31682 Labège cedex

**EXPERTISE DENDROCHRONOLOGIQUE
D'ÉCHANTILLONS PROVENANT
DU CHÂTEAU
DES ARCHEVÊQUES DE NARBONNES
À CAPESTANG (34310)**

par Christian Dormoy et Patrice Pérard

Saint-Bonnet, le 27 novembre 2003

*Toute utilisation ou publication de ces résultats doit être accompagnée de la mention :
"Archéolabs réf. ARC 03/R2845D"*

S.A.R.L. au capital de 22 000 € - R.C.S Grenoble B 339 915 589 - APE 731 Z - SIRET 339 915 589 000 16
TVA FR 38339915589 - Domiciliation bancaire COM Romans Vercors RIB 15899 08904 00036553645 24

RÉSUMÉ CHRONOLOGIQUE

**EXPERTISE DENDROCHRONOLOGIQUE
D'ÉCHANTILLONS PROVENANT
DU CHÂTEAU
DES ARCHEVÊQUES DE NARBONNES
À CAPESTANG (34310)**

Résumé chronologique

DATES D'ABATTAGE	OBJET	N° ECH.
Postérieur à 1237, probablement antérieur à 1270	Charpente (ancienne)	12 à 14
1446 environ	Grande salle	1 à 11

INTERPRÉTATION

D'après les résultats obtenus :

- les chevrons en remploi et déposés du comble, pourraient provenir de l'ancienne charpente, et avoir été mis en place entre 1237 et 1270, sans pouvoir être plus précis en l'absence du dernier cerne de croissance ;
- les éléments analysés du plafond peint de la grande salle ont été mis en place en 1446 environ.

RAPPORT SCIENTIFIQUE

I - PRÉSENTATION GÉNÉRALE :

Les prélèvements ont porté sur des éléments significatifs du plafond peint de solives sur poutre de la grande salle et sur trois chevrons en remploi d'une ancienne charpente, déposés dans les combles.

Les éléments architecturaux en place ont été échantillonnés manuellement à la sonde finlandaise (diamètre du prélèvement 5 mm), le 23 octobre 2003.

II - NOMBRE D'ÉCHANTILLONS ANALYSÉS :

14 éch. : n° 1 à 14

(voir en annexe, tableau récapitulatif, colonne : N° éch.).

III - PROVENANCE ET DESCRIPTION DES ÉCHANTILLONS ANALYSÉS :

GRANDE SALLE

(les poutres ont été numérotées arbitrairement depuis l'est)

- éch. 1 poutre n° 1
- éch. 2 solive
- éch. 3 solive
- éch. 4 solive
- éch. 5 poutre n° 1, corbeau sud
- éch. 6 poutre n° 2
- éch. 7 solive
- éch. 8 solive
- éch. 9 poutre n° 3
- éch. 10 solive
- éch. 11 poutre n° 2, corbeau sud

COMBLE

- éch. 12 chevron en remploi (déposé)
- éch. 13 chevron en remploi (déposé)
- éch. 14 chevron en remploi (déposé)

(voir en annexe, tableau récapitulatif, colonne : N° éch.).

IV - ESSENCE VÉGÉTALE :

Sapin (*Abies*).

14 éch. n° 1 à 14

(voir en annexe, tableau récapitulatif, colonne : Essence).

V - PRÉSENCE DE L'AUBIER :

Cette essence ne présente pas d'aubier apparent

(voir en annexe, tableau récapitulatif, colonne : Aubier).

VI - PRÉSENCE DU DERNIER CERNE DE CROISSANCE :

Les échantillons analysés ne présentent pas de dernier cerne de croissance.

(voir en annexe, tableau récapitulatif, colonne : Saison).

VII - SÉQUENCES DENDROCHRONOLOGIQUES OBTENUES :

Séquence 9001CCA 174 ans 11 éch. n° 1 à 11

Séquence 9002CCA 114 ans 3 éch. n° 12 à 14

(voir en annexe, tableau récapitulatif, colonne : Séquence).

VIII - SITUATIONS CHRONOLOGIQUES :

La séquence 9001CCA se situe entre les années 1064 et 1237.

La séquence 9002CCA se situe entre les années 1333 et 1446.

Le tableau récapitulatif, en annexe, détaille les caractéristiques dendrologiques et dendrochronologiques de chaque échantillon, ainsi que leur situation chronologique.

Les diagrammes, en annexe, figurent la position relative de tous les échantillons intégrés dans chaque référentiel (séquence datée) du site.

Ces fourchettes chronologiques sont certaines et définitives. Les courbes des séquences 9001CCA et 9002CCA, datées visuellement sur table lumineuse, sont représentées traditionnellement, en annexe, à partir des valeurs brutes non indicées, ce qui n'occulte pas les caractères naturels de croissance des bois. L'axe horizontal, fixé arbitrairement, symbolise l'épaisseur d'un cerne d'un millimètre. La graduation en abscisse est annuelle. L'échelle des ordonnées est logarithmique.

Les référentiels utilisés sont nos référentiels du sapin et de l'épicéa de la région Rhône-Alpes et des régions voisines qui couvrent **en continu** les années 846 à nos jours. Ils sont composés de 2 694 bois datés correspondant à 203 868 cernes mesurés deux fois en moyenne (voir couverture en annexe). Ces référentiels ont été « reconstruits » à partir des courbes de bois actuels corrélées progressivement avec des courbes de bois de plus en plus anciens, datées auparavant par dérive sur des référentiels géographiquement éloignés. Cette reconstruction a validé la totalité des fourchettes chronologiques obtenues par dérive.

Nous rappelons qu'aucun degré de fiabilité ne peut être attribué à la situation chronologique d'une séquence dendrochronologique : ou la datation est certaine et définitive, ou elle n'existe pas. Les datations « avec réserve », « comme hypothèse de travail », « quasi certaines », « proposées », ou autres, ne sont pas acquises et doivent être utilisées avec beaucoup de précautions. Les positions statistiques, données par les programmes informatiques divers dont disposent tous les laboratoires, ne sont jamais que des propositions à valider visuellement sur une table lumineuse.

IX - DATATIONS :

Les dates d'abattage présentées tiennent compte des ensembles architecturaux, du rythme de croissance de chaque bois, de la présence ou non du dernier cerne de croissance, des cernes décomptés mais non mesurés et des observations effectuées au prélèvement et à la mesure.

GRANDE SALLE

éch. 1	Poutre n° 1	1446 environ
éch. 2	Solive	1446 environ
éch. 3	Solive	1446 environ
éch. 4	Solive	1446 environ
éch. 5	Poutre n° 1, corbeau sud	1446 environ
éch. 6	Poutre n° 2	1446 environ

GRANDE SALLE

éch. 7	Solive	1446 environ
éch. 8	Solive	1446 environ
éch. 9	Poutre n° 3	1446 environ
éch. 10	Solive	1446 environ
éch. 11	Poutre n° 2, corbeau sud	1446 environ

COMBLE

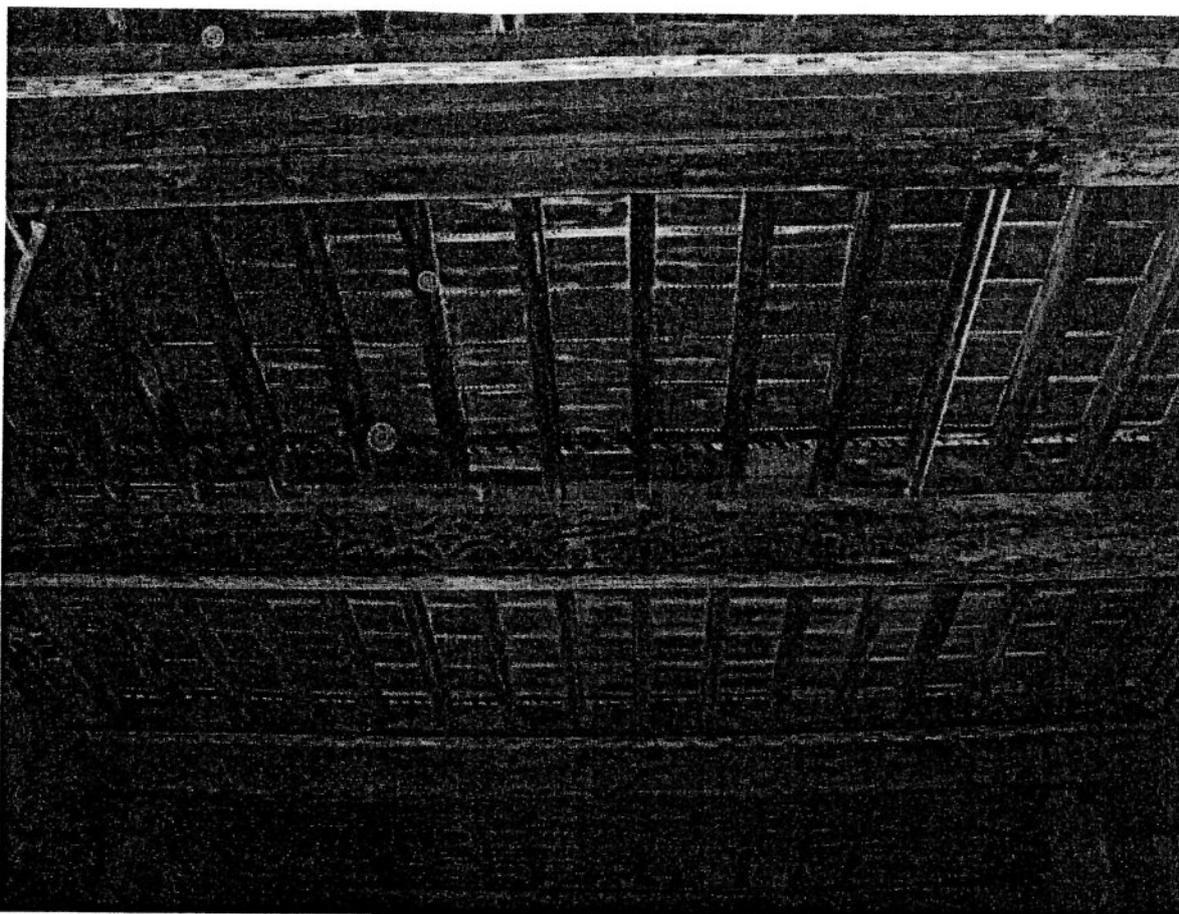
éch. 12	Chevron en remploi (déposé)	Postérieur à 1237, probablement antérieur à 1270
éch. 13	Chevron en remploi (déposé)	Postérieur à 1237, probablement antérieur à 1270
éch. 14	Chevron en remploi (déposé)	Postérieur à 1237, probablement antérieur à 1270

Dans le contexte, l'année d'abattage accompagnée de la mention "environ" signifie que très probablement la date d'abattage n'est pas antérieure et se situe cette année là ou dans les 5 ans qui suivent (d'après les rythmes de croissance du corpus étudié, la banque de données régionales ou locales et selon notre estimation).

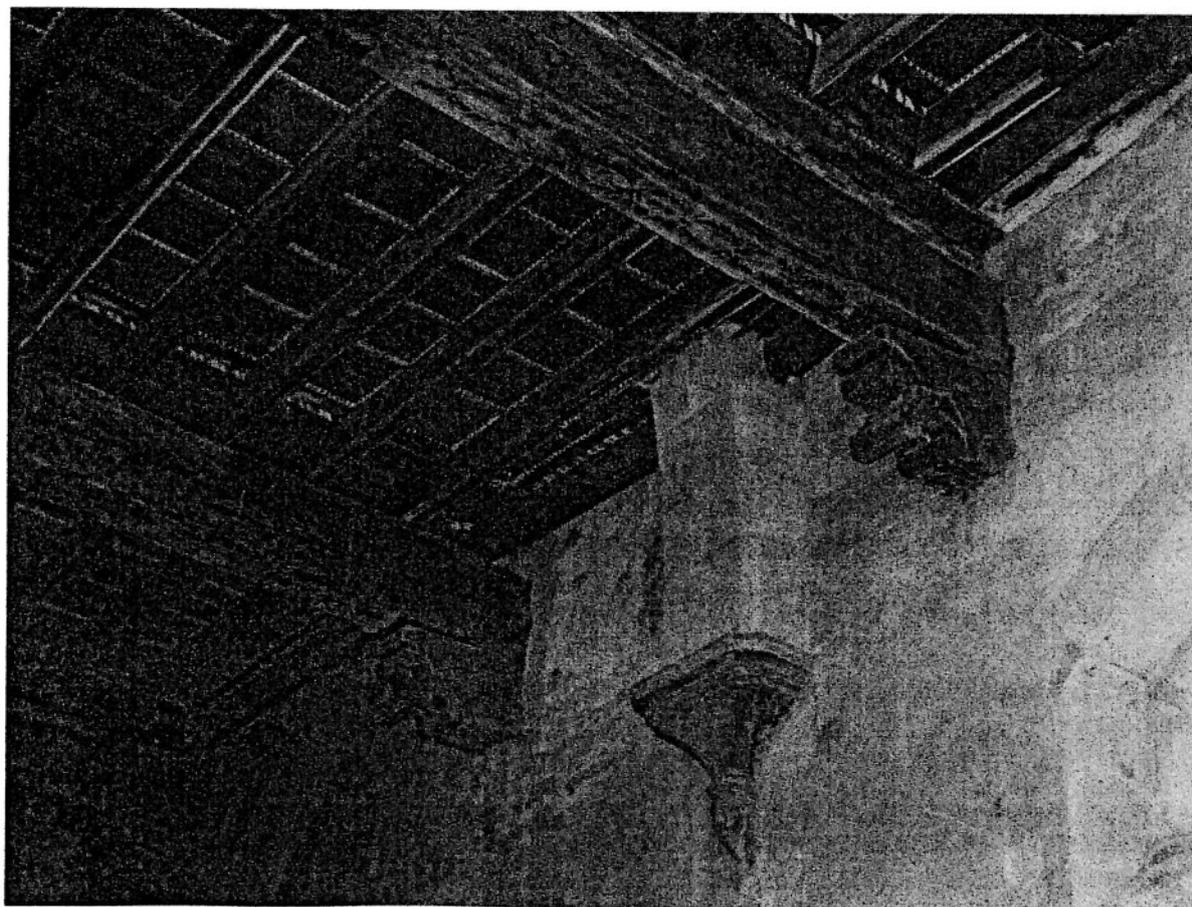
Nous restons naturellement à votre disposition pour vous apporter tout complément d'information.

Note : La propriété des datations est celle du commanditaire. Le laboratoire traitant conserve la propriété scientifique des données (diagramme, courbes, valeurs, ...) ; elles ne peuvent être communiquées à quiconque sans autorisation formelle. Les données de travail sont consultables au laboratoire en collaboration scientifique.

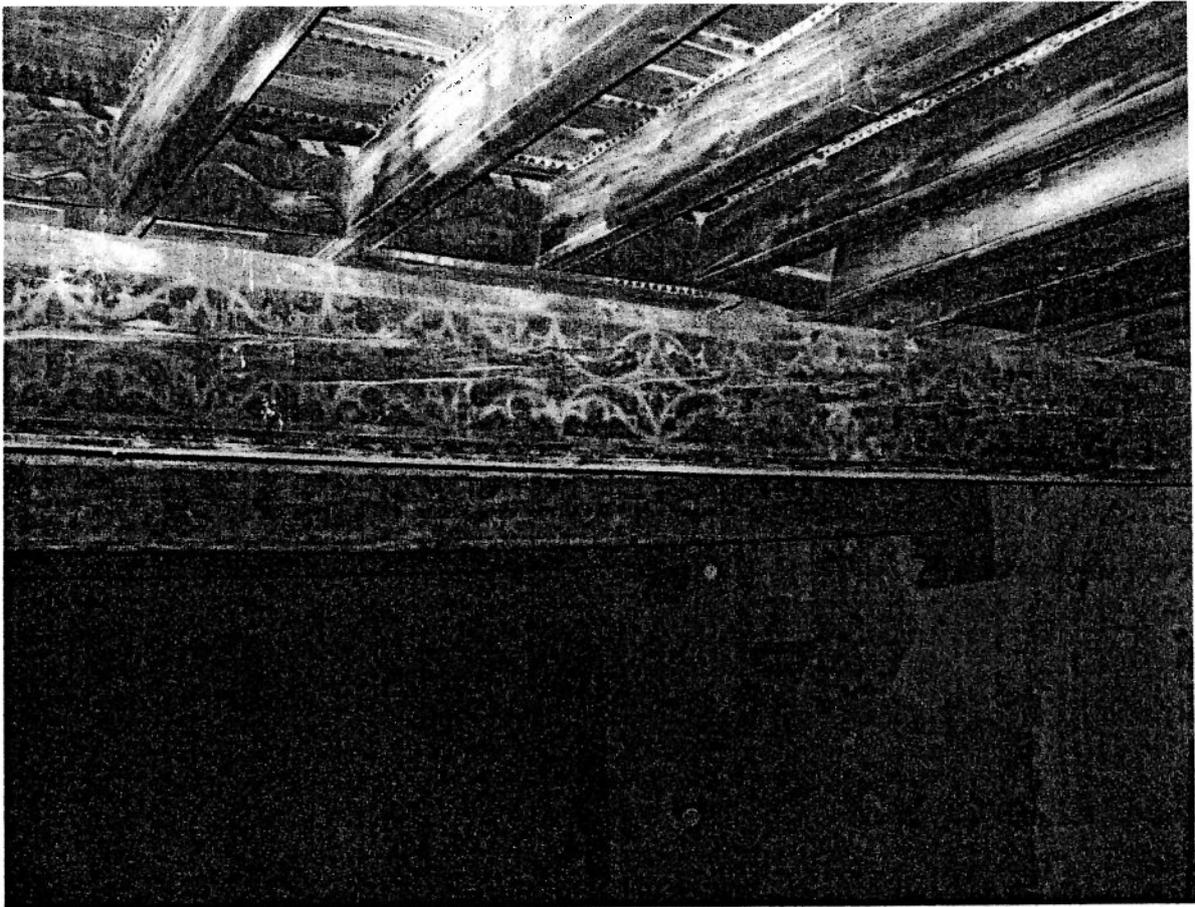
**PHOTOGRAPHIES,
TABLE ET FIGURES**



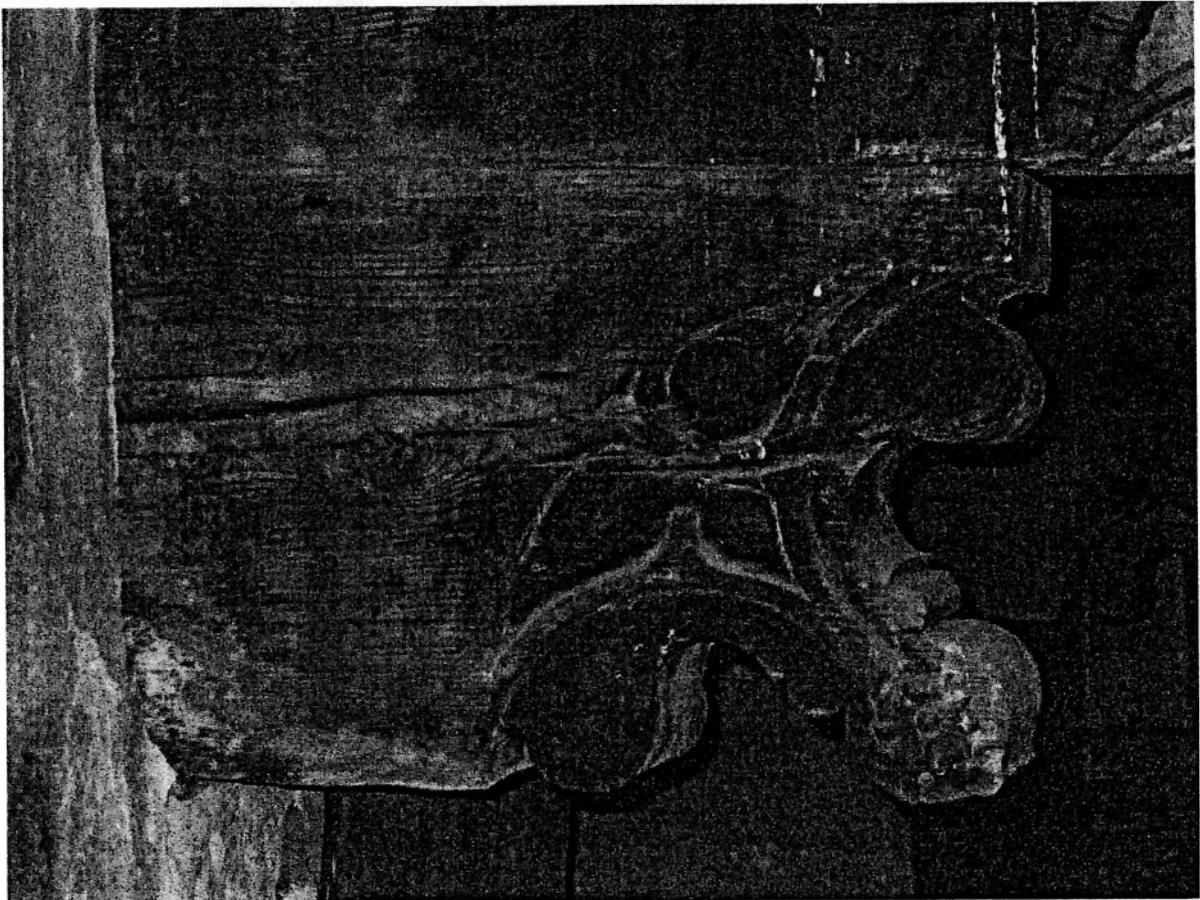
grande salle, plafond peint, échantillons 1 à 11



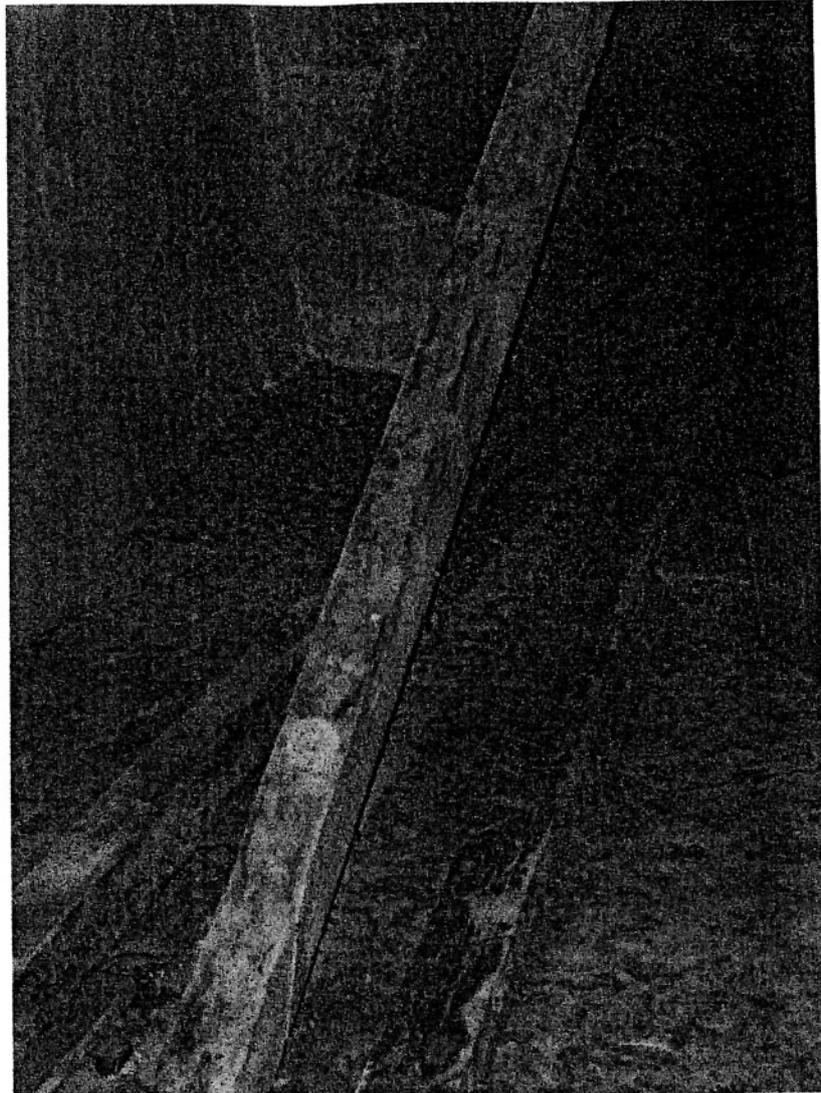
grande salle, plafond peint, poutres 1 et 6 sur corbeaux sud



grande salle, plafond peint, poutre 1



grande salle, plafond peint, poutre 6, corbeau sud



comble, chevrons déposés, échantillons 12 à 14

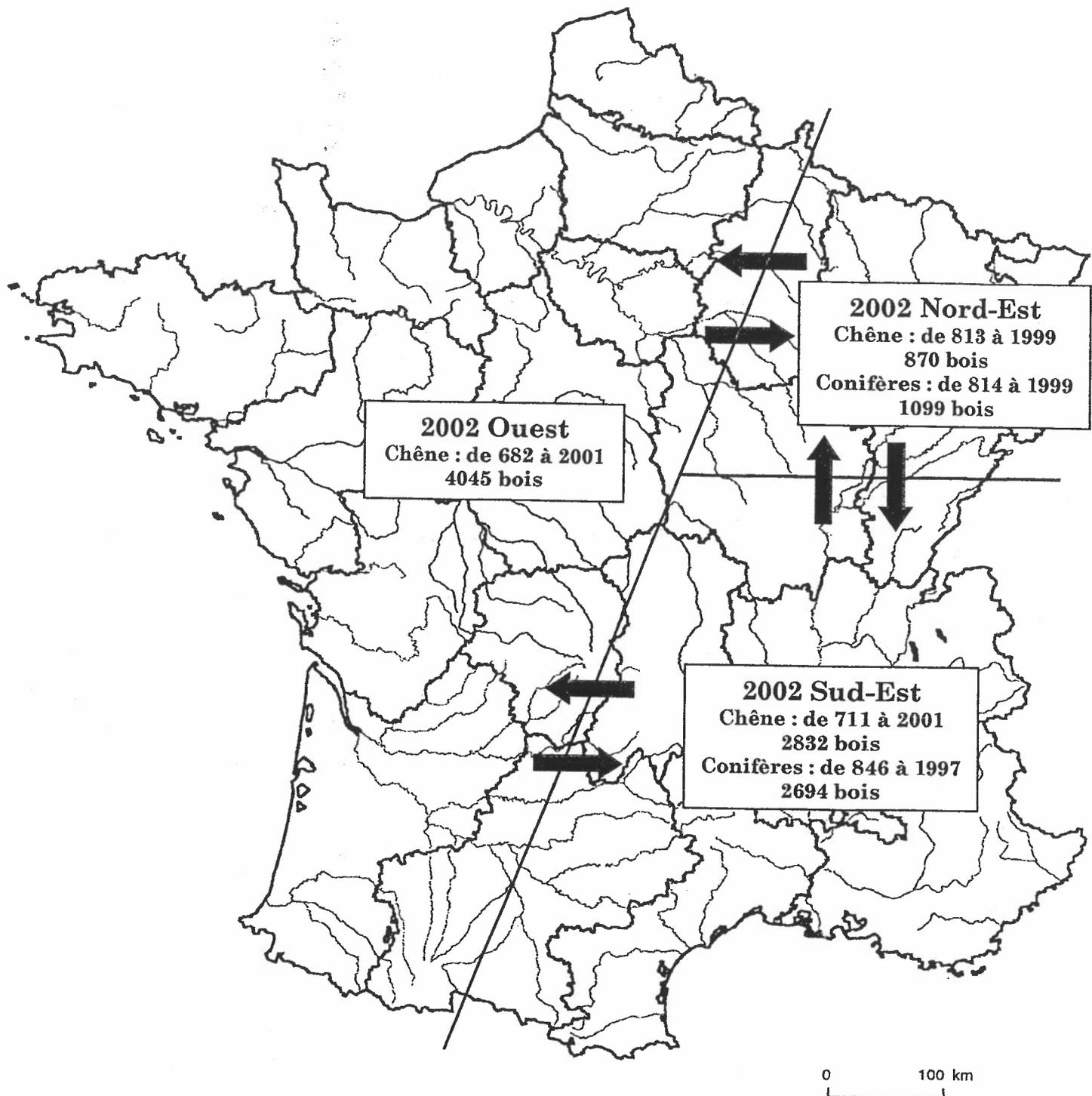
TABLEAU RÉCAPITULATIF DES ÉCHANTILLONS

LÉGENDE :

- N° éch.** : Numéro d'enregistrement Archéolabs.
Essence : Essence de l'échantillon avec l'abréviation suivante
 AB = Abies
Nbre cernes : Nombre de cernes total de l'échantillon.
Aubier : Nombre de cernes d'aubier.
Saison : Saison d'abattage avec l'abréviation suivante
 0 = Dernier cerne de croissance absent
Séquence : Groupe dans lequel l'échantillon a été intégré.
Position éch. : Position du cerne le plus ancien de l'échantillon par rapport au cerne le plus ancien de la séquence.
Date P.C. éch. : Date du premier cerne - le plus ancien - de l'échantillon.
Date D.C. éch. : Date du dernier cerne - le plus récent - de l'échantillon.

N° éch.	Essence	Nbre cernes	Aubier	Saison	Séquence	Position éch.	Date P.C. éch.	Date D.C. éch.
1	AB	62	0	0	9002CCA	42	1374	1435
2	AB	32	0	0	9002CCA	71	1403	1434
3	AB	25	0	0	9002CCA	18	1350	1374
4	AB	68	0	0	9002CCA	1	1333	1400
5	AB	23	0	0	9002CCA	92	1424	1446
6	AB	76	0	0	9002CCA	1	1333	1408
7	AB	24	0	0	9002CCA	31	1363	1386
8	AB	34	0	0	9002CCA	75	1407	1440
9	AB	57	0	0	9002CCA	22	1354	1410
10	AB	24	0	0	9002CCA	67	1399	1422
11	AB	41	0	0	9002CCA	65	1397	1437
12	AB	86	0	0	9001CCA	40	1103	1188
13	AB	48	0	0	9001CCA	127	1190	1237
14	AB	137	0	0	9001CCA	1	1064	1200

Grandes zones écologiques et principaux référentiels

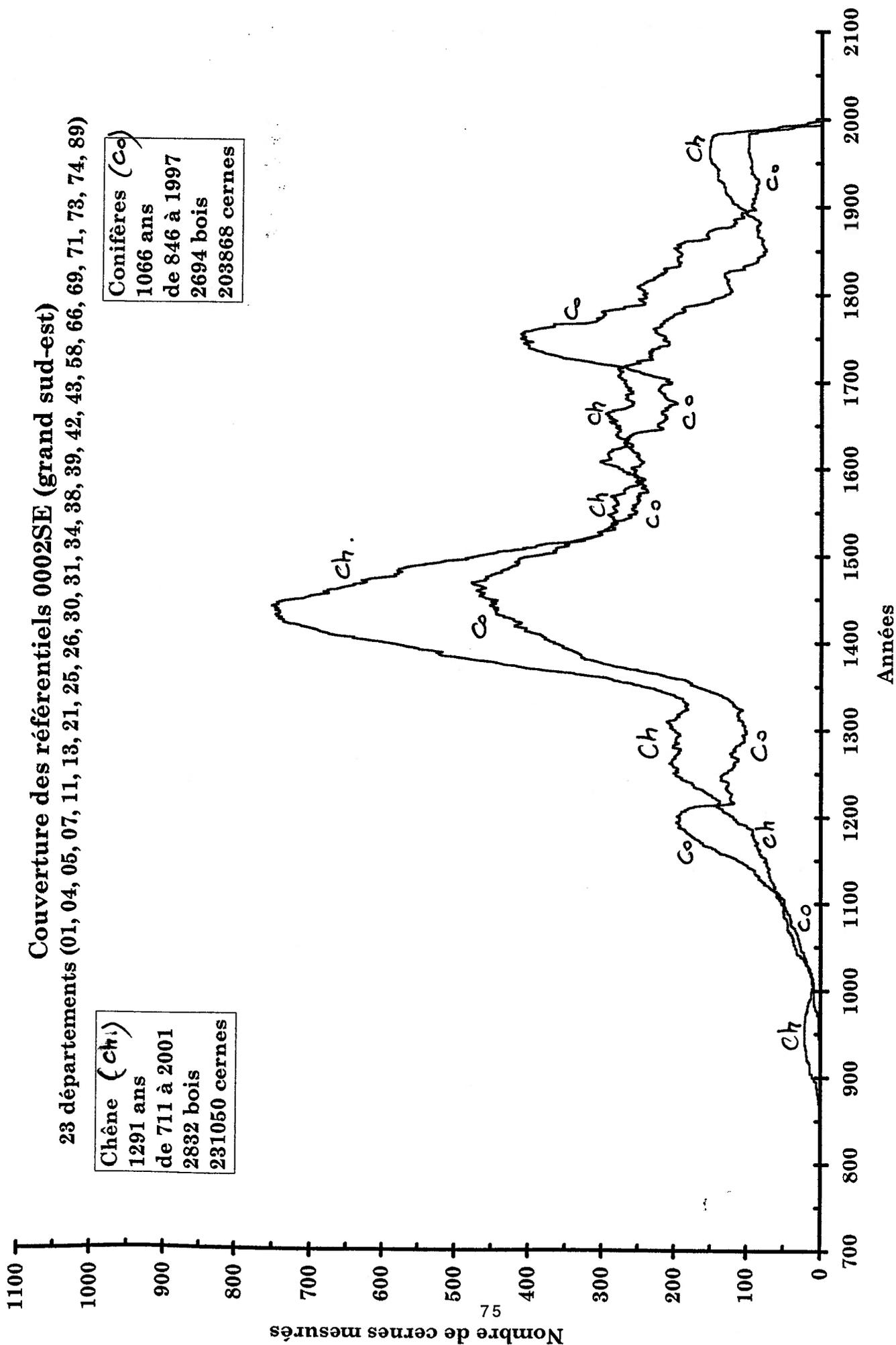


Couverture des référentiels 0002SE (grand sud-est)

23 départements (01, 04, 05, 07, 11, 13, 21, 25, 26, 30, 31, 34, 38, 39, 42, 43, 58, 66, 69, 71, 73, 74, 89)

Chêne (Ch.)
 1291 ans
 de 711 à 2001
 2832 bois
 231050 cerne

Conifères (Co)
 1066 ans
 de 846 à 1997
 2694 bois
 203868 cerne



CLÉS DE LECTURE DES DIAGRAMMES

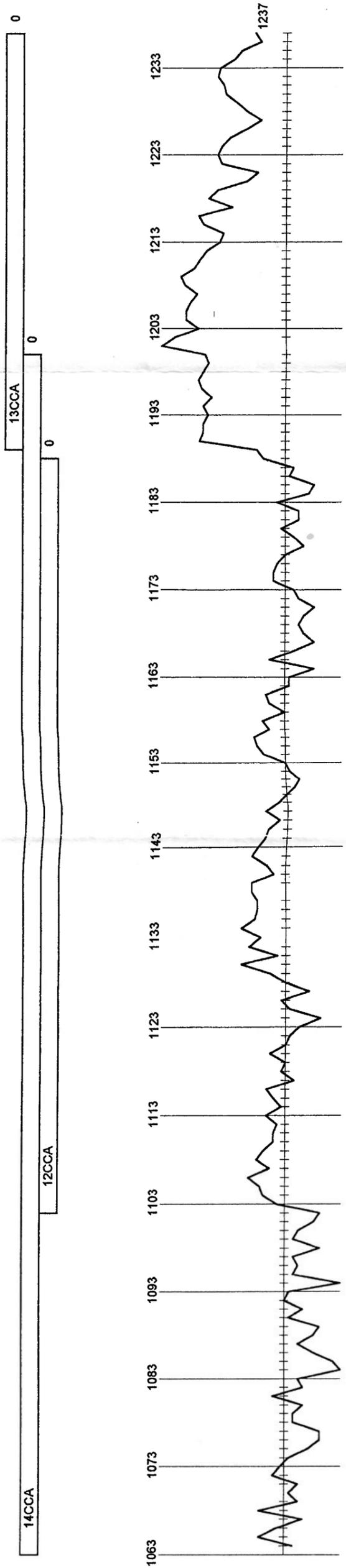
La partie supérieure de la figure représente, sous forme d'un rectangle, la longueur de la courbe de chaque échantillon dans sa position relative.

La partie inférieure représente, sur une échelle annuelle, la référence dendrochronologique pour le site (moyenne de tous les échantillons).

Sur les diagrammes, nous utilisons des codes qui indiquent les diverses observations faites sur les échantillons :

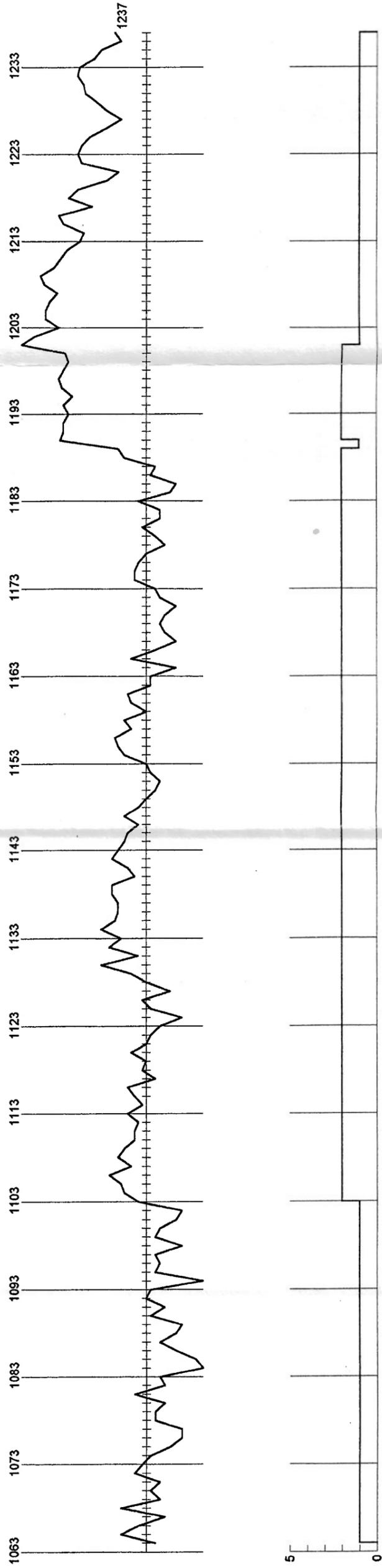
- * La moelle est présente sur l'échantillon
- 1 La saison d'abattage se situe au printemps
- 2 La saison d'abattage se situe en été
- 3 La saison d'abattage se situe en automne/hiver
- 4 La saison d'abattage est indéterminée. Le dernier cerne de croissance sous l'écorce est présent, mais l'état de l'échantillon ne permet pas de déterminer précisément celle-ci.
- 5 L'année d'abattage est déterminée à 5 ans près. Le dernier cerne de croissance est absent, mais le nombre de cernes manquants est compris entre 1 et 5.
- 0 (avec aubier) L'année d'abattage doit être estimée. Le dernier cerne est absent ; nous sommes en limite d'aubier, ou bien quelques cernes d'aubier ont été mesurés. Nous devons ajouter, en moyenne et en fonction du rythme de croissance de chaque bois, 5 à 30 cernes pour le chêne, 2 à 10 cernes pour le châtaignier, 10 à 60 cernes pour le pin et le mélèze. Le nombre de cernes d'aubier peut être estimé plus précisément pour chaque bois, par comparaison avec des bois actuels ou anciens, locaux, possédant le dernier cerne de croissance et analysés antérieurement. Sur les diagrammes, l'aubier de chaque échantillon est figuré par un bloc rouge ou noir.
- 0 (sans aubier) L'année d'abattage est indéterminée. L'aubier est absent ; des cernes de bois de cœur peuvent manquer. Sur les diagrammes, le bois de cœur de chaque échantillon est représenté par un bloc délimité par des traits noirs.

Bloc diagramme de constitution de la référence
 Capestang (34310)
 Château des Archevêques de Narbonne
 Séquence 9001CCA (sapin) de 1064 à 1237

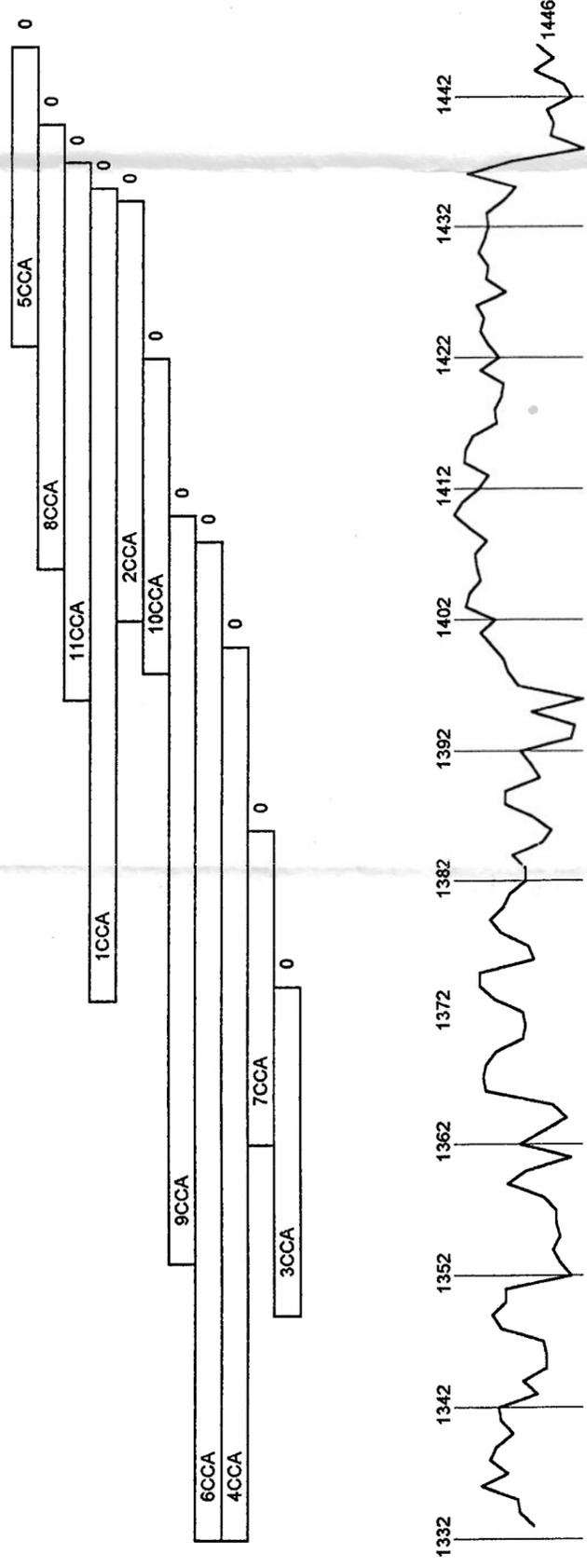


Légende
 Codes saison d'abattage : - 0 indéterminé
 - 1 printemps
 - 2 été
 - 3 automne-hiver
 - 4 saison incertaine
 - 5 à cinq ans près
 Présence de moelle : * avant le code échantillon

Histogramme cumulé de couverture de la référence
Capestang (34310)
Château des Archevêques de Narbonne
Séquence 9001CCA (sapin) de 1064 à 1237

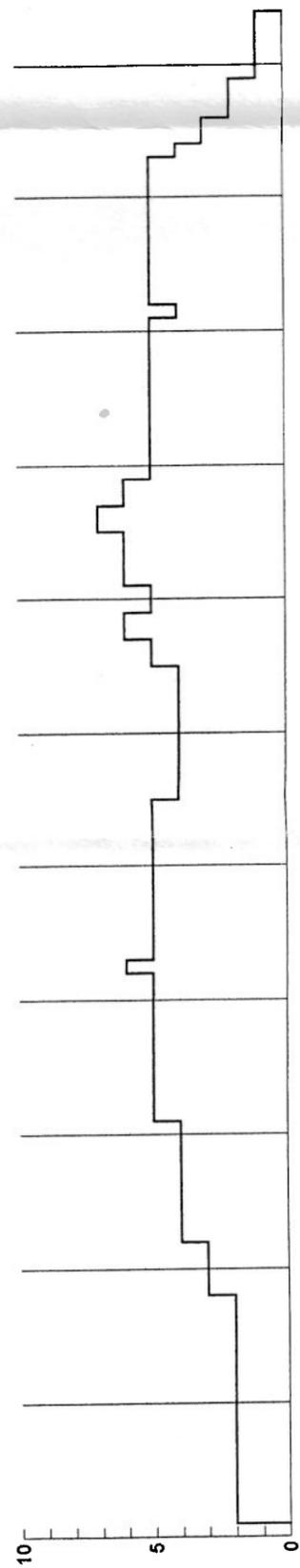
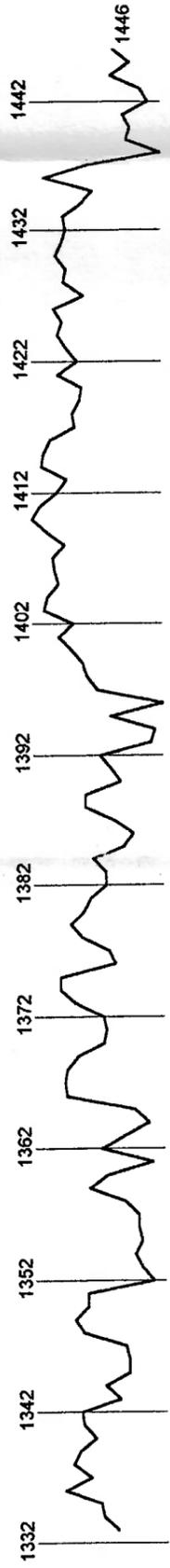


Bloc diagramme de constitution de la référence
 Capestang (34310)
 Château des Archevêques de Narbonne
 Séquence 9002CCA (sapin) de 1333 à 1446

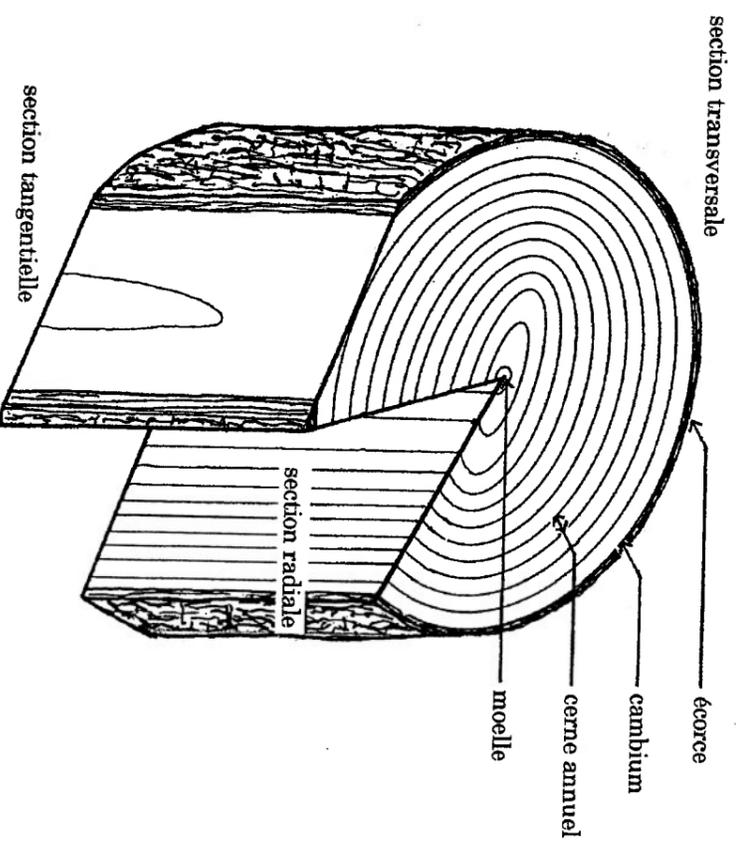


Légende
 Codes saison d'abatage : - 0 indéterminé
 - 1 printemps
 - 2 été
 - 3 automne-hiver
 - 4 saison incertaine
 - 5 à cinq ans près
 Présence de moelle : * avant le code échantillon

Histogramme cumulé de couverture de la référence
Capestang (34310)
Château des Archevêques de Narbonne
Séquence 9002CCA (sapin) de 1333 à 1446

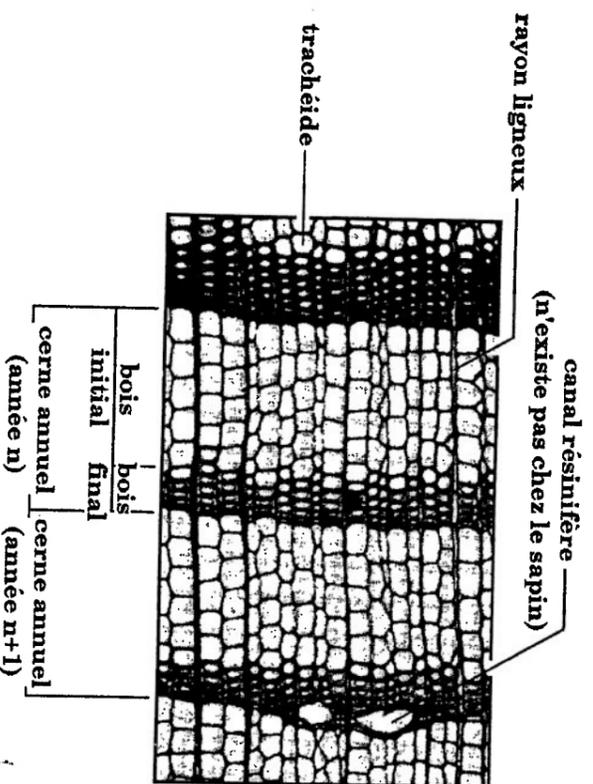


Les conifères (sapin, épicéa, mélèze, pin)



Caractères macroscopiques (modifié d'après Schweingruber, 1978)

Le sapin et l'épicéa ne présentent pas de différenciation visible (couleur) entre le duramen et l'aubier, à l'opposé du mélèze et du pin



Caractères microscopiques en section transversale (d'après Schweingruber, 1978)

La largeur d'un cerne annuel est ici de 0,5 mm environ

- ANNEXE 7 -

Muriel DENAT

Rapport de fouilles archéologiques

Avril 2001

SOMMAIRE

1. Le château de Capestang et son environnement.

1.1. Localisation géographique.

1.2. Résultats antérieurs.

1.2.1. contexte archéologique et historique.

1.2.2. Environnement archéologique des sondages.

1.2.3. Objectifs initiaux.

2. Une première campagne de fouilles dans le château.

2.1. Chronique de l'intervention.

2.1.1. Calage topographique du site.

2.1.2. L'intervention d'avril 2001.

3. Observations et résultats des sondages.

3.1. Sondage 1. données générales.

3.2. Sondage 2. données générales.

4. Bilan et perspectives.

1. Le château de Capestang et son environnement.

1.1. Localisation géographique.

À l'ouest dans le département de l'Hérault, non loin de l'Aude, la commune de Capestang se situe à 15 km de Béziers et à équidistance de Narbonne.

Ce gros village se place dans la plaine alluviale de l'Aude qui atteint 8 à 10 m d'altitude, fixé sur une levée de terre séparant la vallée de Saïsse à l'est, de celle de Tounel à l'ouest. Au nord, le village est adossé sur un talus de 33 m d'altitude qui sépare la plaine alluviale de la garrigue. Celle-ci est semée de pechs pouvant atteindre une altitude de 118 m maximum. Les pechs sont séparés par des replats taillés dans des marnes de 30 à 50 m d'altitude. L'eau est un élément qui caractérise le site, aujourd'hui encadré par les cours du Tounel et de la Saïsse qui possèdent un faible débit, mais qui pouvaient être plus importants durant les siècles précédents. Le canal du Midi s'est implanté sur le talus septentrional contre lequel le village s'appuie et l'on peut penser que ses infiltrations prennent part à l'irrigation des terres cultivées en contrebas.

L'étang de Capestang est toutefois l'événement le plus remarquable du site, sa surface actuelle n'est plus que de 20 Km², il fut asséché partiellement à plusieurs reprises depuis le moyen âge jusqu'à nos jours. Cet étang était à l'origine un petit golfe de mer, isolé par les alluvions de l'Aude¹. Il fut certainement exploité avant l'antiquité pour ses ressources en pêche, en jonchère, ainsi que pour le sel.

Les différents sols géologiques présents sur la commune sont généralement issus des formations du quaternaire². Le premier correspond à l'étang, il se compose de dépôts fins limoneux de fond d'étang de forme régulière et dont l'origine est incertaine. Le second correspond à la ceinture de l'étang, au nord duquel s'est installé le village. Il s'agit de terrains vasicoles salés qui représentent des formations lagunno-marines s'étendant dans toute la basse vallée de l'Aude sous l'épaisse couverture des alluvions limoneuses. Le talus et les pechs résultent des colluvions limoneuses indifférenciées qui ont recouvert en grande partie deux types de formation du miocène moyen. Premièrement, la période du Burdigalien supérieur voit le dépôt de la molasse marine miocène, composée d'une part de sable et de grès, d'autre part de marnes silteuses³. Deuxièmement, à partir du Langhien supérieur se forment les calcaires et marnes lagunaires auxquels s'ajoutent des limons ocre⁴. Ces dernières contiennent également une microfauune abondante : témoignage de la vie de l'ancien golfe de mer peu profond, à partir duquel l'étang de Capestang s'est formé.

¹ L'inondation du 12 octobre 1316 a entraîné le colmatage de la basse vallée.

² Notice explicative de la feuille Béziers à 1/50 000.

³ On retrouve cette composition du sol à l'est, faisant le lien entre des terrains vasicoles et la base des pechs.

⁴ Notamment au pech du Thou et de La Bade.

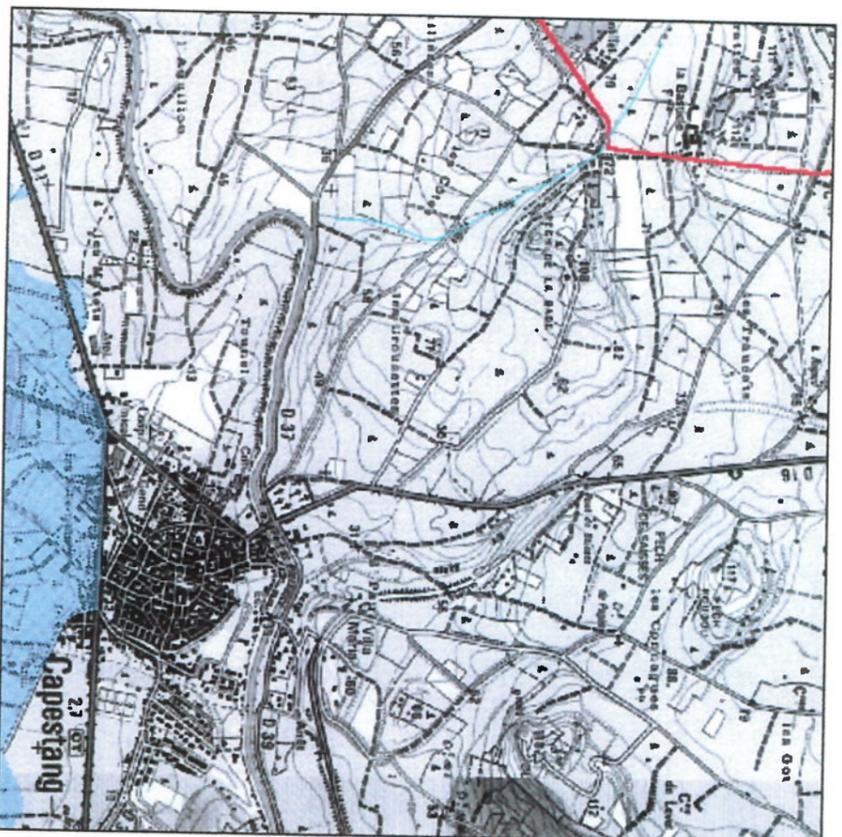


Fig 1 : Extrait de la carte IGN au 1/25000 n°2545 O.

1.2. Résultats antérieurs.

1.2.1. Le contexte archéologique et historique

Les recherches concernant les différentes étapes qui ont vu l'établissement du village montrent que le château n'est pas le point de départ de cette occupation. L'étude de Dominique BAUDREU⁵ présente l'évolution du village comme celle d'un enclos ecclésial, dont la prospérité entraîne une croissance rapide, et sur lequel serait venu se greffer le château à partir du XIIe s. L'étude architecturale et historique que nous avons menée⁶, a permis de retenir l'époque de la construction du château dans la seconde moitié du XIIe s. et de constater la longévité des fonctions de l'édifice jusqu'au début du XVIIIe s. A partir de cette époque, l'ensemble est

⁵ BAUDREU, Dominique : « Les enclos ecclésiaux dans les anciens diocèses de Carcassonne et de Narbonne : La pluralité des formes. », In Morphogénèse du village médiéval IXe-XIIe s., Actes de la table ronde de Montpellier, 22-23 février 1993, p. 189-203.

⁶ DENAT, Muriel : Le château de Capestang en Bas Languedoc, mémoire de maîtrise sous la direction de Françoise ROBIN, Montpellier, 2003.

transformé en ferme et grenier agricole par l'archevêché de Narbonne. Après la révolution il est la propriété de particuliers et conserve des fonctions agricoles. Les transformations et destructions liées à ce changement d'attribution, ont profondément affecté l'aspect du monument. Actuellement propriété de la commune, le foyer rural du village s'y est installé ainsi que dans l'hôtel particulier qui prolonge le corps de logis. L'intérêt porté au château réside d'une part dans les fabuleuses peintures du XVIe s. qui ornent les plafonds de la grande salle et d'autre part dans le fait qu'il s'agit d'un bel exemple de demeure seigneuriale datant du XIIe s. dans le département de l'Hérault.

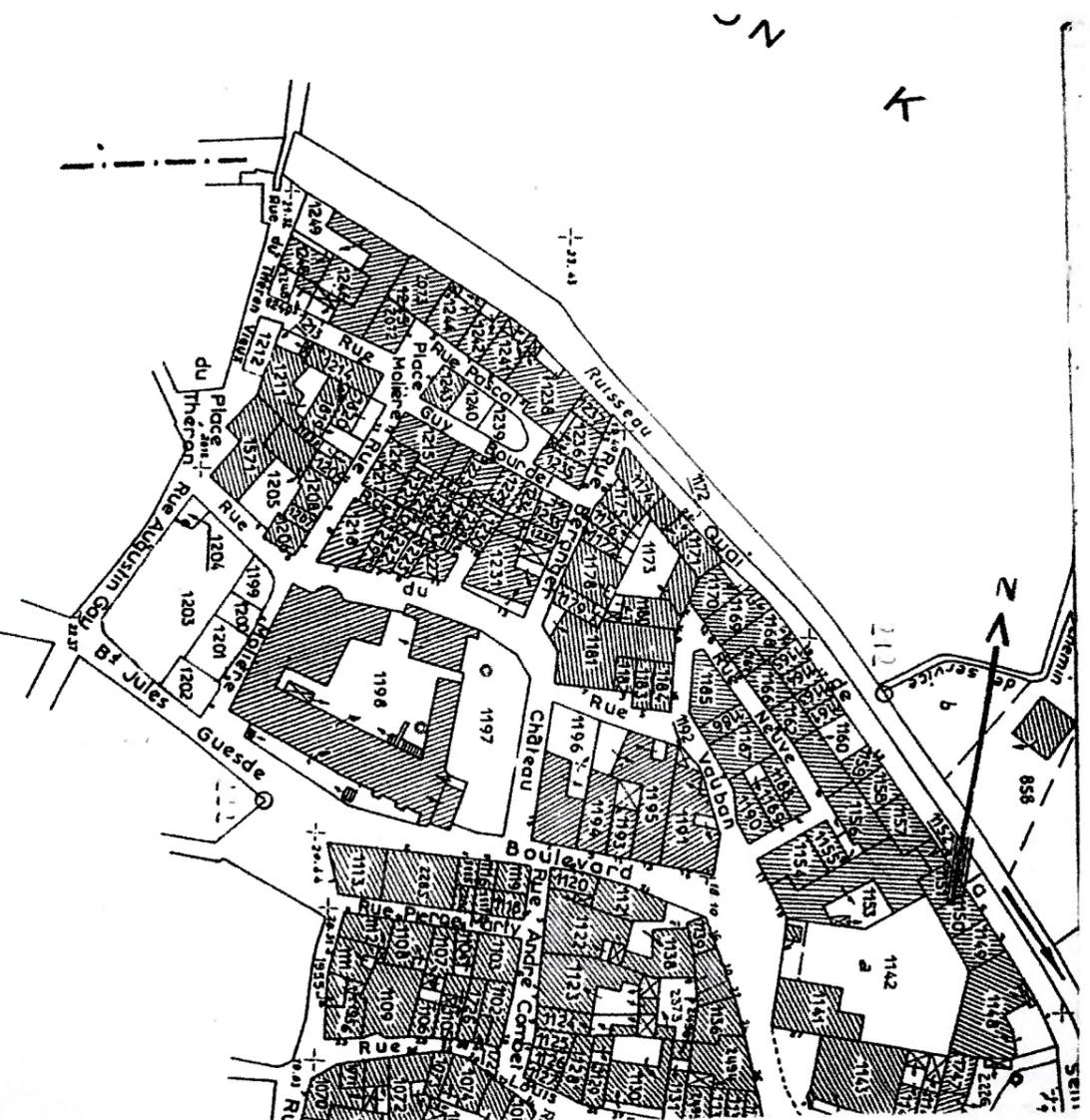


Fig 2 : Extrait cadastral au 1/1250, section K2

1.2.2. Environnement archéologique des sondages.

Situé en contrebas de la place haute du village où s'élève le cœur inachevé de la Collégiale Saint Etienne, le château fait aujourd'hui partie intégrante du tissu urbain du gros village de Capestang. Cette situation ne permet pas l'exploration de l'ensemble des abords du château. Cependant les abords occidentaux ont bénéficié d'une évaluation archéologique en 1998, à l'occasion de l'aménagement d'un parking sur les parcelles K2 1199 à 1203. D'après le rapport de Pierre Chapon et Jean Jacques Dufraigne (AFAN), cette opération a montré que les parcelles avaient subi des remaniements et un arasement important. Les résultats des différents sondages ont révélé deux fosses attestant d'une occupation du quartier à la fin du Moyen Age et au début de l'époque moderne.

Les parcelles K2 1197 et K2 1198 du cadastre actuel correspondent au château. Il se présente en deux parties : la première, K2 1197, est aujourd'hui un jardin public. L'office de tourisme du village en fait également partie et s'appuie directement à l'est du corps de logis. Cette parcelle se trouve en contrebas du château et de sa cour qui occupe la parcelle K2 1198, plus étendue que la première. C'est sur cette parcelle que les sondages ont été effectués.

1.2.3. Objectifs initiaux.

Nos recherches ont été entreprises dans le cadre d'une maîtrise en archéologie médiévale ayant pour sujet l'étude du bâti du château de Capestang.

L'objectif premier de l'intervention était d'établir une chronologie relative pouvant nous éclairer sur les différentes étapes de construction du monument.

En second lieu se posait la question de l'architecture et de l'emplacement d'une seconde tour, que l'on situait au sud-ouest de l'enceinte et qui est aujourd'hui disparue.

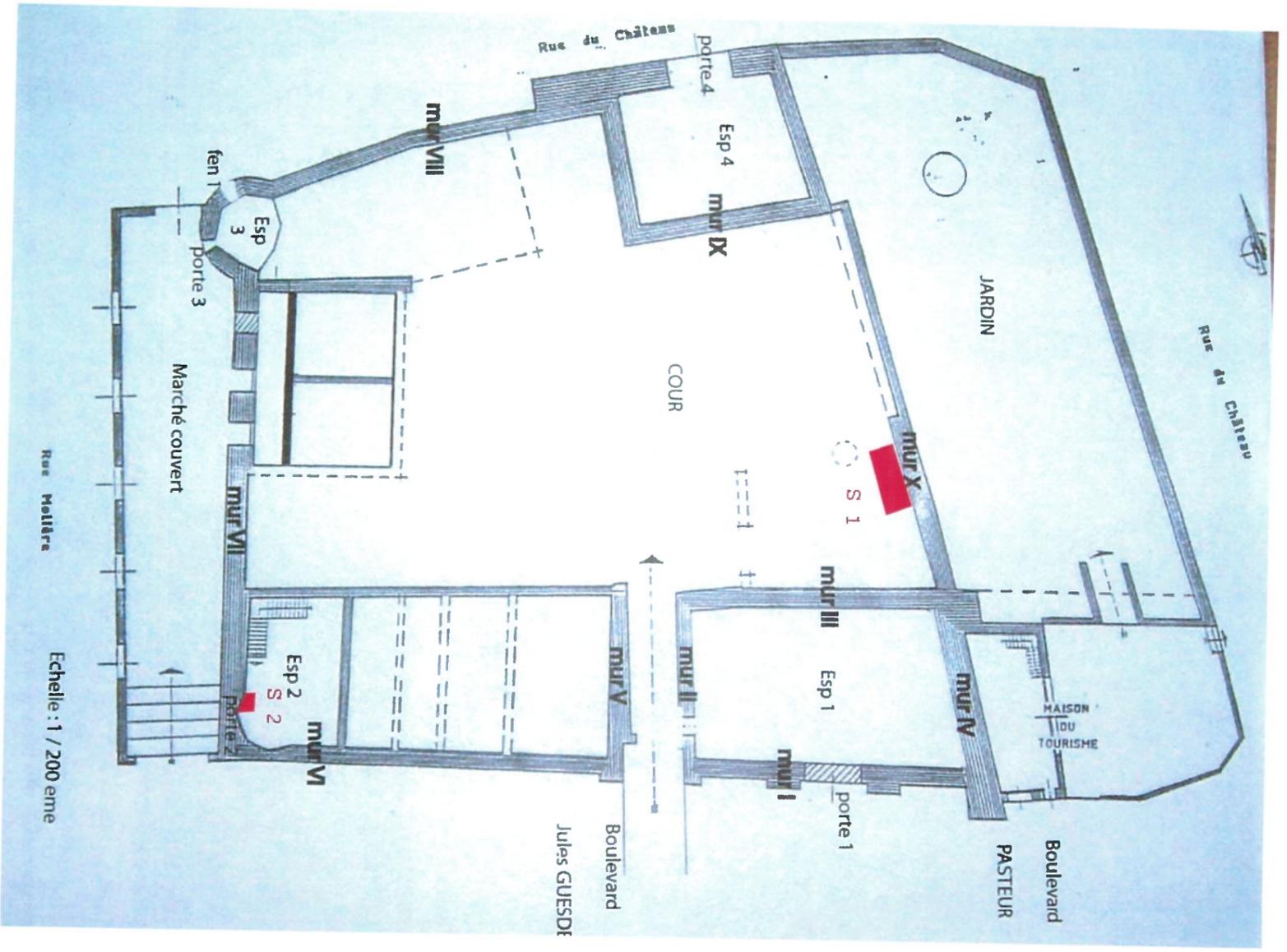


Fig 3 : plan de situation des sondages 1 et 2

2. Une première campagne de fouilles dans le château.

2.1. Chronique de l'intervention.

2.1.1. Calage topographique du site.

Ne disposant pas du matériel adéquat, nous avons dû fixer le point zéro permettant de caler les unités stratigraphiques dans la cour du château. Il se situe à la base du pilier recevant l'arc boutant, qui correspond approximativement à l'ancien niveau de sol de la cour.

2.1.2. L'intervention d'avril 2001.

L'intervention s'est déroulée durant une semaine du 15 au 22 avril, avec l'aide de Monsieur Henri Denat qui a également mis son matériel à notre disposition.
Monsieur Christian Olive nous a très gentiment prêté un théodolite.

3. Observations et résultats des sondages.

3.1. Sondage 1, données générales.

Le sondage 1 est effectué dans la cour du château, contre le mur X (Fig 3), qui forme un angle droit avec le mur III dont S1 est distant de 435 cm. Les dimensions de S1 sont de 120 x 200 cm. On distingue des fondations à la base des murs donnant sur la cour. Le niveau de celle-ci a donc sensiblement baissé au cours des siècles.

L'U.S 1 est un apport moderne de graviers, voué à niveler la cour. La couche est composée de sable et de petit graviers puis de gros graviers mélangés à de la terre. Le tout forme une épaisseur allant de 80 à 90 cm.

L'U.S 2 est composée d'argile, elle contient du matériel archéologique sous forme de quelques tessons de céramiques communes de la région, d'ossements d'animaux, et de quelques morceaux de tuiles, ce qui semble indiquer la présence d'un dépôt. Ce dernier est limité au nord par MR 1. Conservé seulement dans ses fondations, il est composé d'un amas de pierres brutes liées au mortier.

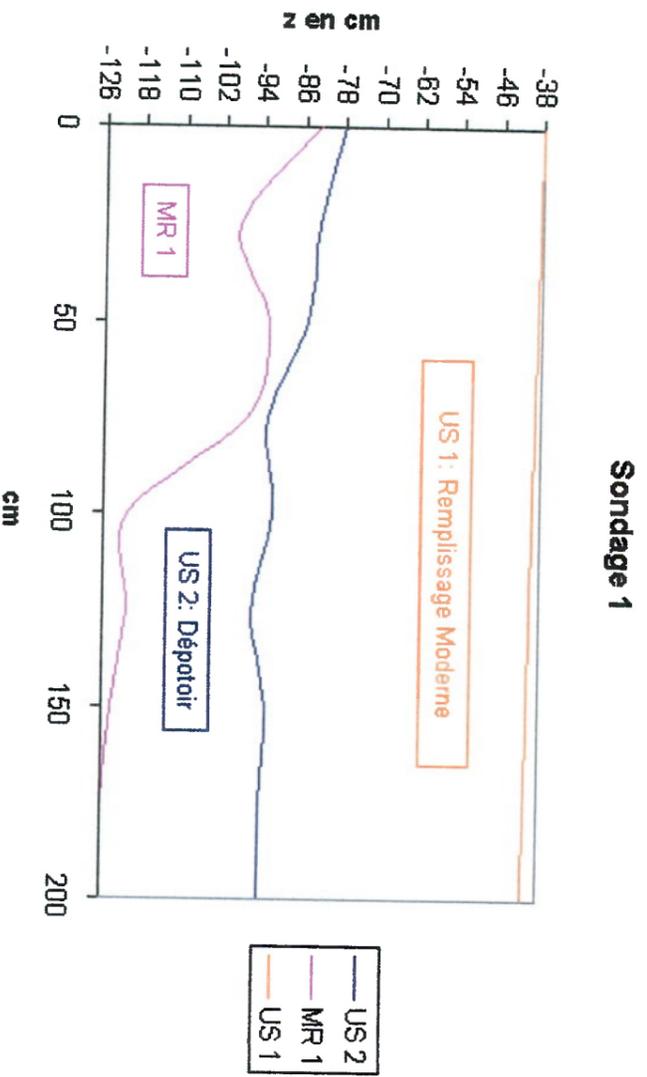


Fig 4 : stratigraphie du sondage 1



Fig 5 : Le sondage 1

3.2. Sondage 2, données générales.

Le sondage 2 est effectué dans la cave de l'hôtel particulier qui prolonge le corps de logis à l'ouest. Le bâtiment est aujourd'hui le foyer rural. Il s'est installé sur les fondations médiévales de l'enceinte sud et se termine à l'angle sud-ouest de cette dernière. Là se trouvait une tour d'angle encore debout au début du XVIII^e s.

La partie occidentale des murs change d'aspect lorsqu'ils effectuent un retour en pan coupé rejoignant le mur moderne du foyer rural. Les deux retours en pan coupé sont maçonnés en moyen appareil de pierres taillées allongées. Dans l'angle sud-ouest, trois assises appareillées sont fondées dans la maçonnerie moderne du foyer rural.

Nous choisissons d'ouvrir un sondage mesurant 150 x 90 cm, contre le pan coupé du mur occidental. Les premières couches correspondent à un remplissage moderne constitué de trois unités stratigraphiques. L'US 1 est constituée de charbon (des galets de charbon étaient présents en surface lors du nettoyage de la zone), l'US 2 est une terre argileuse qui comporte des traces de chaux. Les quelques tessons qui composaient la couche sont vernissés et modernes. L'US 3 est aussi un remblai de terre brune, mêlé de terre verte argileuse et de plaques circulaire de mortier de chaux. Le matériel archéologique est peu représentatif en raison de la présence de tessons modernes et d'un morceau de *dolium* dans la même couche. On trouve aussi deux tessons de céramique de l'Uzège (XIV^e s.) et de rares tessons de céramiques à cuisson réductrice. On note aussi la présence de morceaux de tuile et de mortier rose.

La construction de l'hôtel particulier a pu donner lieu au nivellement de la cave et donc à l'apport d'un remblai hétérogène.

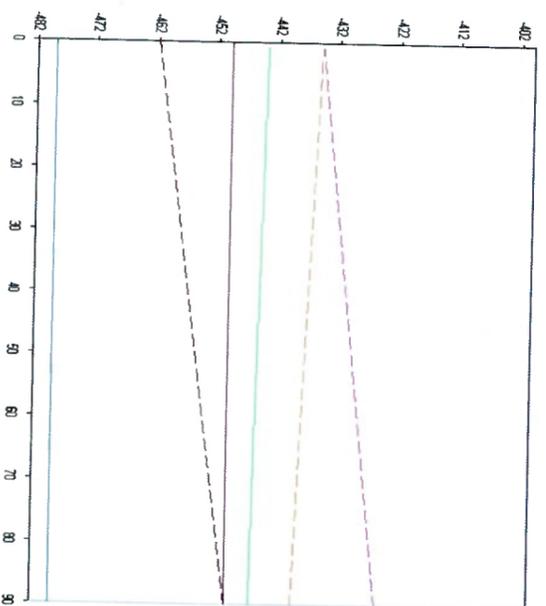
La couche qui suit est L'US 4, c'est un sol pollué et dur composé de terre sableuse. Le matériel archéologique se compose ici de quelques morceaux de tuiles et d'un élément métallique. On découvre à ce niveau une pierre taillée et liée par du mortier qui forme un angle d'environ 110° avec le pan coupé (Fig 6). L'US 4 recouvre un second remblai constitué d'une part de l'US 5 et d'autre part de l'US 6.

L'US 5 correspond aux déchets d'un foyer contenant des ossements animaux, du verre fin brisé ainsi qu'un mélange de céramiques communes médiévales et modernes. L'US 6 présente un comblement sableux composé de mortier et de déchets de pierre calcaire.

Cette couche couvre le terrain naturel ou substrat US 7, composé d'argile dont l'apparition correspond à la première assise du pan coupé contre lequel le sondage est effectué ainsi qu'à un écoulement d'eau.



Fig 6 : sondage 2, Le pan coupé se prolonge en sous sol vers le sud-est



—	US 1
- - -	US 2
- - -	US 3
—	US 4
—	US 5
- - -	US 6
—	US 7
—	US 8

Fig 7 : Stratigraphie du sondage 2

4. Bilan et perspectives.

L'analyse du matériel archéologique des deux sondages montre une stratigraphie bouleversée et qui n'a pas permis d'établir une chronologie relative liée à la construction de l'enceinte ou d'une autre partie du château. Il semble que les sols du site ont été nivelés à plusieurs reprises, grâce à l'apport de remblais hétérogènes. La stratigraphie est marquée par ces remblissages, notamment dans la cour du château où un remblai de gravier d'environ 90 cm d'épaisseur constitue l'US 1 de S1. L'émergence des fondations du corps de logis sur parfois plus de 20 cm, ne permet plus d'espérer la conservation de vestige dans le sous-sol de la cour.

Par contre, la présence d'une pierre taillée et maçonnée, prolongeant le pan coupé qui borde le sondage 2, est intéressante dans la mesure où les fondations de la tour pourraient être conservées dans le sol de la cave. Nous avons seulement pu jusqu'ici, supposer que cette tour était la jumelle de celle qui est au nord-ouest de l'enceinte, une fouille complète de la cave pourrait le confirmer.